



p. 21 RESTAURATION SCOLAIRE DES REPAS QUI FONT GRANDIR

p. 18 Petit-Colombes : des dispositifs pour plus de sûreté ■ p. 11 Le Caf'Muz refait swinguer les Fossés-Jean ■ p. 28 Café de Flore, le film: Marin et Alice à l'école et à l'écran

AVEC PARIS SI PROCHE...



PTZ+ (Prêt à Taux Zéro)



RÉSIDENCE
Air & Jardin
COLOMBES

Changez d'Air!

Un emplacement rare, proche du centre,
entre voies privées et jardin de lumière.

- Du studio au 5 pièces.
- Balcons et terrasses prolongent les appartements et donnent sur le magnifique jardin intérieur.
- Des prestations de grande qualité garantissent bien-être, confort et sécurité.



ESPACE DE VENTE

42, avenue Henri-Barbusse - 92700 COLOMBES

Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h

Samedi et dimanche de 10h à 12h30 et de 14h à 19h.

01 42 42 10 50

contact@cgv-immo.fr

CREATEAM - Illustrations non contractuelles à caractère publicitaire

TRYBA
FENÊTRES • PORTES • VOILETS
tryba.com

PVC • BOIS • ALU

GARANTIE 30 ANS*

250 ESPACES
CONSEIL

DEVIS EN LIGNE
GRATUIT

**CONDITIONS
EXCEPTIONNELLES
PORTES OUVERTES DU
5 AU 17 MARS 2013**

*Garantie 30 ans sur les matériaux et la main d'œuvre.

47, avenue de la Marna - 92600 ASNIERES **01 47 91 25 75**

Réservez
votre espace publicitaire

» dans le **journal de la ville de Colombes**

Contact
Cynthia de Almeida
06 69 51 36 55

FORD C-MAX.
Vivez l'innovation en famille.

PREMIÈRE 101 CH. 5 PLACES

15990 € + 0 €

ARNOLD BALIER 28, av. de Stalingrad - Colombes
01.47.80.54.61
www.abalier.fr - e-mail : commercial@abalier.fr

ford.fr

L'INCIVILITÉ, un fléau grandissant



Chers concitoyens,

Une commune dépense des sommes considérables pour assurer la propreté, le nettoyage des voiries, le ramassage des déchets et des encombrants. À Colombes, une part importante du budget de la Ville est consacrée à l'ensemble de ces services.

Malgré ces efforts, ici comme dans d'autres communes, nous avons à subir un fléau qui va grandissant, il se nomme **incivilité** !

Il se traduit par des déjections canines, alors que nous avons multiplié les distributeurs de sachets et les canisettes.

Il se traduit par le jet sur la voie publique de mégots, canettes, papiers, emballages et autres détritrus, alors que nous avons augmenté les équipes mobiles de containers, particulièrement dans certains quartiers.

Il se traduit par des dépôts sauvages, ici de quelques sacs poubelles ou de pots de peinture, là de sommiers, matelas ou canapés, ailleurs de machines diverses, voire de déménagements complets, alors même qu'il suffit d'appeler le service pour convenir d'un rendez-vous.

À Colombes,
le service public ne baisse pas les bras.
Le service public ne baisse pas ses moyens.

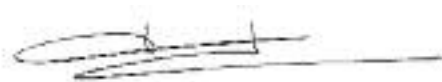
UNE RESPONSABILISATION DE CHACUN

Mais il ne pourra jamais venir à bout de ces comportements s'ils continuent de se développer et d'augmenter. On ne peut mettre en cause le service municipal quand celui-ci est confronté à des agissements qui ne respectent rien ni personne.

Une minorité de personnes nous conduisent ainsi à dépenser toujours plus d'argent – le vôtre ! – pour réparer leurs négligences.

Nous tentons de punir, quand nous le pouvons, par des verbalisations, nous tentons d'expliquer, nous essayons de répondre au mieux aux demandes quotidiennes par la mise en place de la GUP (gestion urbaine de proximité). Mais seule une responsabilisation de chacun permettra que nous préservions une vie en collectivité agréable pour tous.

Philippe SARRE
Maire de Colombes



Vous constatez un problème sur l'espace public ?

La Gestion Urbaine de Proximité
à votre service

Un problème de :  propreté
 stationnement
 voirie
 éclairage public

Contactez le  N° Vert 0 800 88 13 81
(appel gratuit) ou gup@mairie-colombes.fr


Colombes
www.colombes.fr

Courrier des lecteurs

Un maire en colère

HUMEUR DE CHAT

« T'as déjà vu un maire en colère ? »
À une époque, lorsque j'arrivais à la maison, mon chat commençait par un câlin. Depuis que la vie municipale est devenue SON sujet de prédilection, adieu ronronnements et cajoleries. À peine ma sacoche posée et mon manteau ôté, il m'entreprend...
« Euh, non... (En fait, si. Mais je suis trop fatigué pour entrer dans des explications aussi longues que pénibles).

- Eh bien moi j'en ai vu un aujourd'hui. Je flânaï dans le quartier quand j'ai vu un attroupement. Je me suis approché, pour voir. Le maire était là, entouré d'un tas de collaborateurs qui s'affairaient. Et il n'avait pas la tête des bons jours. Il ne m'a pas fallu attendre longtemps pour comprendre de quoi il s'agissait...
- Ah oui ? Ai-je fait alors assez hypocritement en refrénant un bâillement. C'est vrai quoi, ils ne le savent pas les chats que, lorsque l'on rentre fatigué du travail, il faut une période de décompression avant de pouvoir suivre une conversation avec le minimum d'attention requis ?

- Eh bien, il s'agissait d'une histoire de marchand de sommeil. Suite à des plaintes des voisins, le maire était venu voir de quoi il retournait. Eh bien, il a vu. Il a visité les lieux, parlé avec les locataires. Et ça l'a mis en colère !

Derrière la porte, ils ont trouvé une pièce immonde de 6 m² avec un matelas pour seul mobilier. Je ne sais pas qui habite là, mais le matelas, j'en voudrais pas pour ma sieste.

- En effet, il y a de quoi se mettre en colère, ai-je fait alors un peu réveillé par cette sordide histoire. Sais-tu ce qui va se passer maintenant ?
- Pas vraiment, c'est assez compliqué. Le service Hygiène a fait des constats, la police est venue... Il faut dire qu'il ne vient qu'une fois par mois, en berline de luxe, relever ses loyers... en liquide.
- Qui ça ? Le maire ?
- Mais non ! Le propriétaire, bien sûr. Là, j'ai poussé un ouf de soulagement. Puis je me suis dit que, décidément, tout le monde n'était pas égal face à la crise... Puis je me suis dit qu'en s'en donnant les moyens, la République pouvait en effet rattraper les tricheurs et les profiteurs...

Quelque chose à dire ? À propos du journal municipal ? Du site web de la ville ? Ou plus généralement sur l'actualité de la ville ? Nous publierons chaque mois dans nos colonnes un extrait de vos réactions.

L'ÉNIGME OLGA PALEY

Suite à votre petit article titré « L'Énigme Olga Paley » en page 36 du « Mosaïque n°34 » il y a déjà belle lurette que je me pose la même question que vous : pourquoi et comment est arrivée à Colombes – et non à Sainte-Geneviève-des-Bois – la dépouille de cette princesse russe-là ?

La princesse Paley est enterrée à Colombes avec Madame Maria Evguénievna Golovine – dite « tante Mounia ». Maria Golovine était la fille de Lubov Valérianovna Karnovitch elle-même sœur de cette princesse Olga Valérianovna Paley née Golovine. Tout au long de sa vie, la princesse Paley n'a économisé ni ses forces ni son énergie ni ses biens propres dans ses nombreuses œuvres de bienfaisance. « Maria Evguénievna Golovine était demoiselle d'honneur de la dernière Impératrice de Russie, Alexandra » rappelle en avant-propos des « Mémoires de Mounia Golovine – 1905 – 1920 » la comtesse Olga N. Kreutz en 1995. Tante Mounia était également amie très proche de la fille de Grigori Efimovitch Raspoutine, Maria, dont je suis la petite fille. En souvenir d'elles (ma grand-mère est enterrée à Los-Angeles – Californie), je vais parfois sur cette tombe me recueillir et en levant les yeux je vois... ma résidence !

La comtesse Olga N. Kreutz doit avoir une idée ou tout du moins une des clés de « l'énigme Olga Paley »... Monsieur Jacques Ferrand, historien, m'a amenée un jour à cette sépulture, je lui en suis toujours infiniment reconnaissante.

Lara Solo

UN BÂTIMENT INHABITÉ

Chaque fois que je passe devant le bâtiment situé à côté du 164, rue Saint-Denis (à l'opposé du centre-ville), je me sens révoltée. En effet, comment se fait-il que ce bâtiment (sans numéro) construit tout en bois et en verre sur plusieurs niveaux, donc probablement écologique, reste inhabité depuis la fin de sa construction il y a au moins deux ans ? Que

s'est-il passé pour en arriver là, car je crois qu'il était destiné à être un foyer. Si c'est bien le cas, nos impôts locaux sont concernés. J'invite tous les Colombiens à venir se rendre compte sur place, il n'y a pas de rideaux et l'on voit très bien à l'intérieur que le bâtiment est inoccupé. À l'heure où l'on parle du manque de logements, je trouve cela choquant. J'aimerais savoir ce que la Ville a prévu pour ce bâtiment (appartements ou société ?). Merci.

Madame R.C.

Vous avez raison, ce bâtiment est inhabité depuis sa construction. Mais il s'agit d'un immeuble privé. La Ville n'est pas en mesure financièrement d'acquiescer ce bien qui était destiné à un cabinet médical.

Philippe Sarre, maire.

VÉLOS SUR LES TROTTOIRS

Je viens de lire Mosaïque et je vois qu'une personne se plaint par rapport aux voitures sur les trottoirs. Moi c'est pour les vélos, je ne comprends pas il n'y ait jamais personne de la Police municipale pour intervenir. Les vélos sont faits pour rouler sur la route et non sur les trottoirs, nous les piétons, où allons- nous marcher ? (...)

Giselle

Je vous le confirme, les vélos ne sont pas autorisés à circuler sur les trottoirs. En cas d'infraction constatée, la police municipale peut intervenir, et le cycliste est susceptible de recevoir un PV de 22 euros.

**Alexis Bachelay, adjoint au maire
délégué aux Transports
et au stationnement.**

ÉCRIREZ-NOUS !

Par mail à l'adresse suivante :
mosaïque@mairie-colombes.fr
Ou par courrier : Mosaïque – Courrier des lecteurs
Hôtel de ville – Place de la République
92701 Colombes cedex



Dossier

Des repas qui font grandir

21 8 000 enfants mangent tous les jours dans les écoles publiques. Le déjeuner est un moment essentiel d'éducation et de détente.



Zoom

Femmes battues

19 Les villes solidaires pour reloger les victimes.



Reportage

Café de Flore

28 Les Colombiens Marin et Alice à l'écran dans un film bouleversant avec Vanessa Paradis dans le rôle principal et à l'école comme tous les autres enfants.

La photo du mois

7 L'année du Dragon. Le défilé évocateur des enfants des accueils de loisirs.

30 jours à Colombes

8 Les événements de février, de l'inauguration des nouveaux locaux de la Société Générale aux activités des associations.

L'événement

10 59^e salon. Les Amis des Arts gardent le cap depuis 1932.

11 Le Caf'Muz refait swinguer les Fossés-Jean.

12 Carré des Créateurs. Les artisans d'art ouvrent leurs portes.

Actualités

14 T1. Le conseil municipal choisit le tracé nord.

15 Aménagement. L'accessibilité de la gare des Vallées enfin sur les rails.

16 Débat. L'intercommunalité prévue en 2013.

18 Petit-Colombes. Des dispositifs pour plus de sûreté.

PUBLICATION DE MOSAÏQUE D'AVRIL REPORTÉE D'UNE SEMAINE

Le vote du Budget communal aura lieu le 29 mars prochain, ce qui nous oblige à reporter la parution d'avril d'une semaine, pour rendre compte des arbitrages financiers pris au cours du conseil.

EN COUVERTURE



La file du self de l'école Lazare-Carnot. 400 enfants déjeunent quotidiennement dans cet établissement et 90 pendant les vacances scolaires et le mercredi.

SOMMAIRE

Tribunes

26 La parole aux différents groupes politiques du conseil municipal.

Sortir à Colombes

30 L'agenda culturel et de loisirs de la ville de Colombes.

En direct du passé

35 Mutation. Quand la ville gagnait sur la campagne.

Portrait

37 Émilie Gaydon, archiviste municipale, revient d'une mission bénévole au Burkina Faso.

Carnet

38 L'état civil.

Infos pratiques

39 Numéros utiles.

MOSAÏQUE

L'éco-journal de Colombes
Impression sur papier recyclé.



Hôtel de Ville : 01 47 60 80 00
Direction de la communication : 01 47 60 80 06
Directeur de la publication : Philippe Sarre
Directeur de la rédaction : Philippe Guern
Rédactrice en chef : Laura Dejardin
Journaliste : Nicolas Lemâle
Responsable du service photos : Laurent Kaczor
Coordination photos : Corinne Sénécat
Mise en page : Morgan Noguellou
Ont collaboré à ce numéro : Myriam Midy, Sébastien Chambert, Françoise Mel, Nathalie Euvrie, Emmanuel Vivenot, Alex Bonnemaison et la direction du Patrimoine.
Régie publicitaire : CMP Espace multi-services 01 64 62 26 00
Impression : Desbouis-Gresil, partenaire certifié Imprim'Vert
Papier recyclé, traité sans chlore en provenance d'usine certifiée qui respecte les normes environnementales.
Tirage : 40 000 exemplaires – Dépôt légal à parution.

MOSAÏQUE en CD audio, association « Donne-moi tes yeux » :
01 47 05 40 30 - donnemoitiesyeux@wanadoo.fr

En cas de non-distribution du journal,
veuillez contacter Christophe au 01 47 60 80 68

Vos énergies au quotidien



Dalkia Ile de France
2 Allée des Moulineaux
92445 Issy les moulineaux cédex
Tél : 01 46 62 70 00 - www.dalkia.com



L'énergie est notre avenir, économisons-la !



L'ANNÉE DU DRAGON

L'année du Dragon ne revient que tous les douze ans. Censée apporter sagesse et courage aux enfants nés sous ce règne, elle est considérée comme la plus propice dans le calendrier lunaire chinois. Il s'agissait donc de célébrer son entrée en bonne et due forme.

À l'initiative des accueils de loisirs Langevin-Wallon, pas moins de 400 enfants des 36 structures de loisirs maternels et élémentaires ont salué l'événement par un défilé dans les rues de la ville. Les équipes ont rivalisé d'imagination pour réaliser les costumes et des dragons aux têtes menaçantes dignes de l'Empire du Milieu.



Sports. Le Karaté club de Colombes a animé une rencontre originale au gymnase Ambroise-Paré. Dans l'optique d'un échange culturel et sportif, le club a accueilli les champions de la sélection nationale marocaine. L'occasion d'enchaîner compétitions amicales et démonstrations pour le plaisir des pratiquants et des spectateurs.



Découverte. Une vingtaine de personnes en provenance des entreprises de Colombes a répondu à l'invitation de la direction de la Vie économique, de l'Emploi et du Commerce, pour une balade urbaine présentant les grands chantiers de la Ville. Guidés par le maire et son adjoint Patrick Chaimovitch, les participants ont, en dix étapes, découvert entre autres le projet de la ZAC Charles-de-Gaulle Est ou les grands équipements culturels du centre-ville.

Restauration. Le jour même de sa création, le nouveau Sivu (Syndicat intercommunal à vocation unique) créé par Colombes et Clichy-la-Garenne, prenant en charge la restauration collective ou sociale, a tenu sa première réunion en comité, dans les salons de la mairie. À cette occasion, Bernard Danilo, adjoint au maire, a été élu président du syndicat, qui intègre 70 agents issus des deux communes.



janvier

17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 1



Magie. La manifestation départementale « La Science se livre », à laquelle participaient les médiathèques, était placée cette année sous le signe de l'illusion. L'association Science et Enfance a par exemple animé un atelier intitulé « Nos sens nous trompent souvent ». Jeux sur la perspective et autres déformations visuelles étaient au menu de cette rencontre ludique et scientifique.



Économie. Le maire Philippe Sarre, ici aux côtés du directeur des Titres, Bruno Prigent, a tenu à saluer l'installation d'une nouvelle entreprise au sein de l'ensemble Perspective Défense. La Société Générale a en effet choisi d'y installer une partie de son activité et de ses salariés. Ils seront 900 à terme à travailler dans ce secteur géographique en plein essor.



Associations. Pour célébrer l'année du bénévolat et du volontariat, la municipalité a organisé, au Tapis Rouge et à l'hôtel de ville, une journée d'animations qui se partageait entre conférences thématiques et ateliers pratiques. Ce coup de chapeau aux bénévoles était aussi l'occasion pour le Conseil consultatif local de la vie associative (CCLVA) présidé par Chantal Barthélémy-Ruiz, adjointe au maire, de renouveler ses 30 membres et d'élire ses vice-présidents.



Retrouvez tous les événements de la vie colombienne en vidéo dans notre magazine 7 jours à Colombes sur www.colombes.fr

Sports. C'est à l'initiative du club de roller Magliss'XS qu'a été organisée une exhibition de sports de glace et de roller. Plusieurs champions de ces disciplines ont foulé les surfaces de la patinoire municipale pour le plaisir du public, qui a pu ensuite lui aussi chausser les patins pour une fin de soirée conviviale.



Grèves 2. À chantier exceptionnel, animations uniques : à l'occasion du lancement des travaux des Grèves 2, une exposition expliquant les détails de ce grand projet de rénovation urbaine a été présentée rue de Seine par le maire et les élus. Le spectacle « Transports exceptionnels » joué à cette occasion par la compagnie « Beau Geste » a lui aussi marqué l'assemblée, avec son duo d'une étrange beauté entre un danseur intrépide... et une pelleteuse.

Résidence. Après plus d'une année de travaux, la résidence pour personnes âgées de la Tour d'Auvergne a fêté la réhabilitation de son aile la plus ancienne, ouverte dans les années 60, en présence du maire et de ses adjoints, d'Alexandre Korchia, gérant de la structure et de Céline Koehler, sa directrice. Cette rénovation a été effectuée en deux temps, sans que ses occupants aient à souffrir des travaux. Elle permet de faire de la structure et de ses 72 chambres, un équipement entièrement adapté aux attentes de ses résidents.



février

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16



Danse. L'Avant-Seine a accueilli une version unique du chef-d'œuvre de Prosper Mérimée, Carmen. Imaginée et chorégraphiée par Antonio Gades et le cinéaste Carlos Saura, cette version fait du flamenco traditionnel un art lyrique et brûlant, à l'image de sa provocante héroïne qui a traversé les siècles sans perdre de son intemporalité. Un moment de danse épique, applaudi par une salle comble.



Religions. Initiée par le collectif « Conviction et tolérance », la dernière conférence-débat regroupant au Tapis Rouge, en présence du maire, les communautés juive, catholique, musulmane et protestante, a rassemblé près d'une centaine de personnes. Il s'agissait de discuter, d'échanger et de s'interroger sur le thème « Religions et politique ». Chacune des communautés a pu ainsi présenter son point de vue sur cette question plus que jamais d'actualité en 2012.



Santé. Initié par l'association de l'Institut des Hauts-de-Seine, le forum Giga La Vie, organisé en partenariat avec le service Prévention santé a attiré plus de 1 500 collégiens pendant deux jours au gymnase Ambroise-Paré. Sur place, un « parcours » constitué de nombreux stands permettait à la fois d'effectuer des dépistages (auditifs ou dentaires, par exemple) et de découvrir des modules thématiques adaptés à leurs âges, sur la toxicomanie ou l'hygiène de vie.

Depuis 1932, Le Salon des Amis des Arts garde le cap

Le Salon des Amis des Arts de Colombes s'apprête à inaugurer son 59^e salon, qui se déroule au Tapis Rouge, du 9 au 25 mars. Son président, Henri Gay de Vernon, revient sur la longévité remarquable de cette association qui fête ses 80 ans cette année.



FRANÇOISE DAVID-LEROY, INVITÉE D'HONNEUR

Formée aux Écoles des Beaux-arts du Mans et de Nantes, médaille d'Or en 2008 au Salon des Artistes Français au Grand-Palais, Françoise David-Leroy est l'invitée d'honneur de ce 59^e Salon des Amis des Arts de Colombes. Initialement pastelliste, elle affine une technique à l'huile, faite de glacis et de matières subtiles. La femme est son sujet de prédilection. Ses toiles, « *invitations à la confiance* » racontent « *ces moments de flottement entre rêves et souvenirs improbables...* ».

En janvier dernier, l'artiste a fait la une du magazine « *Pratique des Arts* » N°101. Un dossier de six pages lui est consacré sous le titre « *Les vies silencieuses* ».

Pouvez-vous nous rappeler dans quelles conditions l'association des Amis des Arts a été créée ?

Henri Gay de Vernon : En fait, il s'agissait alors d'une société présidée par le maire, Paul Bouchu. Son siège social était situé à l'hôtel de ville. En 1932, elle affichait trois objectifs : « resserrer les liens de fraternité entre ses membres », « organiser des manifestations artistiques et des recherches historiques », « défendre les intérêts généraux des artistes professionnels »...

Comment la société a-t-elle évolué au fil du temps ?

HGV : Elle a toujours été présidée par les maires de la ville jusqu'à ce qu'elle se transforme en association, en 2001. Son activité a été interrompue pendant la guerre. À la faveur d'une redéfinition, elle a abandonné ses recherches sur l'histoire pour se concentrer sur l'organisation d'un salon annuel de peinture, sculpture et dessin qui possède aujourd'hui une belle renommée.

Comment expliquez-vous une telle longévité ?

HGV : C'est la qualité de la manifestation qui explique sa durée de vie et sa réputation. Le jury, composé de personnalités colombiennes et du monde de l'art, se montre très exigeant. Nous examinons toutes les candidatures et sélectionnons entre 200 et 250 artistes, amateurs et professionnels, venus de la France entière, dont 10 % de Colombiens environ, dans plusieurs disciplines. Chaque artiste expose deux œuvres, des prix et distinctions sont décernés et nous accueillons chaque année un invité d'honneur. Nous recevons environ 2 500 personnes. Cette année, nous avons choisi Françoise David-Leroy. L'an dernier, c'était Lucien Guerber.

Pourquoi avez-vous choisi de vous investir dans cette association ?

HGV : Je suis colombien depuis 1963 et j'ai été initié au dessin à la mine de plomb par Yves Danset, peintre et aquarelliste, président de l'association en 2002-2003, décédé en juin dernier. Lui-même était le fils de Georges Danset, fondateur de la Société des Arts, aussi lorsqu'il m'a confié la présidence, il y a huit ans, j'ai tout naturellement accepté. L'an prochain, nous organisons le soixantième salon et nous songeons d'ores et déjà à un événement pour marquer cet anniversaire.

SALON, MODE D'EMPLOI

Le 59^e Salon des Amis des Arts de Colombes se déroule du 9 au 25 mars au Tapis Rouge, 9, rue de la Liberté tous les jours, de 15h à 19h et dimanche matin, de 10h30 à 13h. Des dédicaces de catalogues par les artistes auront lieu le dimanche 18 mars, de 15h à 19h suivies d'un repas au cœur du salon. Une attribution par tirage au sort de trois œuvres de l'invitée d'honneur aura lieu les 8, 18 et 25 mars, en fonction de la numérotation des catalogues. Entrée libre.

Renseignements : 01 47 60 82 90

Le Caf'Muz refait swinguer les Fossés-Jean

Dès le 9 mars, le public colombien va pouvoir découvrir en musique le nouveau visage du Caf'Muz, qui rouvre ses portes après une année de fermeture pour travaux.



Depuis son ouverture en mars 1993 au cœur du quartier des Fossés-Jean, le Caf'Muz a formé de nombreux groupes de musiciens et de passionnés de danse. Le lieu a été fermé pendant un an pour travaux, une opération financée par la Ville, à hauteur de 170 000 € et par le conseil régional, qui a apporté 79 000 € de subventions. Ce chantier a permis de rénover la salle de concert du sol au plafond, d'installer un studio d'enregistrement à la pointe de la technique, ou encore de réaménager le hall d'accueil. L'équipement est maintenant prêt à accueillir musiciens, danseurs et mélomanes.

Pour fêter cet événement et faire découvrir le résultat de ce projet au grand public, l'équipe du Caf'Muz, qui se compose désormais de quatre agents de la ville, a programmé trois jours de fête les 9, 10 et 11 mars. Un week-end musical et convivial, conforme au credo des organisateurs, qui est de faire se rencontrer dans les meilleures conditions artistes en formation, têtes d'affiche confirmées et public fidèle, avide de découvertes et d'escapades musicales originales. ■



Edouard Phanor, adjoint au maire délégué à la Jeunesse et aux Nouvelles technologies.

J'ai deux raisons de me réjouir de l'inauguration du Caf'Muz.

La première, parce que je suis l' élu délégué à la Jeunesse et qu'à ce titre, c'est un magnifique cadeau qui est fait à notre jeune population, la seconde, parce que je suis moi-même musicien et que les progrès techniques mis à la disposition des artistes quel que soit leur niveau est une reconnaissance et un encouragement de leur art.

C'est aussi un lieu incontournable et chaleureux de la création et des découvertes artistiques dans Colombes qu'elles soient musicales ou chorégraphiques pour que vivent nos talents.

TROIS JOURS D'ANIMATIONS



Vendredi 9 mars :
18h : découverte des lieux en compagnie du théâtre du Kalam, association implantée au cœur du quartier des Fossés-Jean.

18h30 : démonstration musicale et initiation aux

instruments avec la participation des professeurs du Caf'Muz (piano, batterie, guitare, basse).

19h45 : intervention du maire.

20h15 : cocktail.

21h – 0h30 : Tremplin musique. Cinq groupes qui ont répondu à l'appel de candidatures se produisent sur la scène du Caf'Muz. Un jury désignera à l'issue de cette soirée celui qui assurera la première partie du groupe La Souris Déglinguée.

Samedi 10 mars :

17h : Lancement du barbecue « orchestré » par les jeunes du quartier.

20h30 : Concert du lauréat du « Tremplin » musique du vendredi.

21h : La souris déginguée. Légende vivante de la scène rock indépendante, le quatuor venu de Clichy peut se targuer d'avoir traversé 30 ans d'histoire musicale sans se départir de son énergie punk. Avec une vingtaine d'albums et des centaines de concerts au compteur, « LSD » est le groupe idéal pour célébrer la renaissance du Caf'Muz dans une ambiance électrique.

Dimanche 11 mars

15h : Barbecue « orchestré » par les jeunes du quartier.

16h : Début de la « Jam Session » : scène ouverte à tous les musiciens locaux, avec un accent mis sur l'improvisation. Nombreuses surprises à prévoir !

18h – 20h : Apéritif musical.

Portes ouvertes des

Le 31 mars, de 10h à 20h, les artisans d'art de Colombes ouvrent leurs portes au public pour la deuxième année consécutive. Une journée Portes Ouvertes organisée conjointement par la direction culturelle de la Ville et le Carré des Créateurs.

UN ATELIER, SEPT PLASTICIENNES



Créée en 2003, l'association L'Atelier, au 15 rue Saint-Exupéry, rassemble sept artistes plasticiennes : Anna Golicz-Cottet, Marie Coutier, Maïté Pecqueur, Brigitte Bloch le Chatelier, Sophie de Watrigant, Nora Yasmine, et Raphaëlla Mantegna. Répartis dans d'anciens locaux industriels, leurs ateliers sont imprégnés de leurs personnalités. Fil de fer, papier, sculpture, chaque artiste possède son propre domaine d'intervention. Une diversité qui permet à ces femmes de se retrouver régulièrement et d'échanger autour de leur travail. Chaque semaine, plusieurs d'entre elles donnent également des cours pour transmettre leurs techniques aux Colombiens. Le 31, tous leurs ateliers seront ouverts au public. « Nous accueillons d'autres artistes, et s'il fait beau, nous sortirons nos travaux dans la cour », explique Anna Golicz-Cottet.

Une présentation quotidienne des artistes sur le site de l'association carredescreateur.canalblog.com



Dans les locaux de L'Atelier. De gauche à droite, Christian Chaumont, Maïté Pecqueur, Marie Coutier, Brigitte Bloch, Dominique Frager, maire adjoint à la Culture, Sophie de Watrigant. Au premier plan, Anna Golicz-Cottet.

Pourquoi avoir organisé cet événement ?

Christian Chaumont, président du Carré des Créateurs : Ces portes ouvertes s'intègrent au programme des Journées Européennes des Métiers d'Arts et sont promues dans ce cadre. C'est l'occasion d'offrir une visibilité à ces artistes, et de permettre aux Colombiens de découvrir la richesse culturelle de notre ville.

Quel est le programme de cette journée « portes ouvertes » ?

Dominique Frager, maire adjoint délégué à la Culture : Il faut bien noter qu'il s'agit d'une journée mettant en valeur le travail des « artisans d'art » : en dehors des arts plastiques, les Colombiens pourront visiter des ateliers de restauration de tapisserie, d'orfèvrerie, de vitrail, de corseterie...

Christian Chaumont : À ce jour, près d'une cinquantaine d'artistes a répondu présent pour l'événement, ce qui se

traduira par l'ouverture d'une trentaine d'ateliers dans la ville. Six lieux seront également dédiés à l'événement : le Carré des Créateurs bien sûr, avec une exposition présentant les artistes participants, le hall de l'Hôtel de ville, la MJC avec une exposition de Jean-Marc Paumier, et les trois Centres socioculturels de la ville qui mettront en valeur les travaux de leurs membres.

Les Colombiens retrouveront-ils ces « portes ouvertes » l'année prochaine ?

Dominique Frager : C'est la poursuite logique de la volonté municipale de promouvoir les arts plastiques à Colombes, qui s'organise autour de deux événements majeurs cette année, le salon des Amis des Arts et ces portes ouvertes au printemps, puis le salon du Carré des Créateurs à l'automne. Nous souhaitons faire de ces événements des rendez-vous réguliers, et promouvoir ainsi de façon durable la vie culturelle à Colombes.

artisans d'art le 31 mars



Six lieux d'exposition et 32 ateliers seront ouverts au public.

Informations et expositions

- A.** Hôtel de ville
Place de l'Hôtel de Ville
- B.** MJC
96, rue Saint-Denis
Jean-Marc PAUMIER - Exposition
- C.** Csc Europe - Peinture
34, avenue de l'Europe
10h-12h/14h-17h - Atelier
- D.** Csc Fossés-Jean - Peinture
11, rue Michelet
10h-12h/14h-17h - Atelier
- E.** Csc Petit Colombes - Peinture sur soie
213, rue Colbert
10h-17h - Atelier
- F.** Carré ses Créateurs
Square Denis-Papin
52, rue Denis-Papin

Ateliers

- 1.** 107, boulevard Marceau
Caroline Balatre - Peinture
- 2.** 68, rue des Écoles
Christine Vinson - Sculpture
- 3.** 25, rue du Général-Ferrié
Vanessa Rouff-Soum - Peinture
- 4.** 25, rue du Général-Ferrié
Agnès Absous - Mosaïque
- 5.** 25, rue du Général-Ferrié
Josée Ricard - Mosaïque
- 6.** 25, rue du Général-Ferrié
Paul Walter - Peinture

- 7.** 4, impasse Savry
Sylvie Barbara - Céramique
- 8.** 15, rue Saint Hilaire
Nadine Magui - Plasticienne
- 9.** 28t, rue Labouret
Gilles Meignan - Sculpture lumineuse
- 10.** 28t, rue Labouret
Etienne Olivry - Peinture
- 11.** 15, rue Saint Hilaire
Juliette Lanos - Sculpture
- 12.** 26, avenue de l'agent Sarre
Laurence Guillon
Encadrement - Cadrature
- 13.** 5, rue Tilly
Urbanne - Peinture
- 14.** 55, rue Hoche
Brigitte Marchal - Peinture
- 15.** 113, rue Victor Hugo
Evelyne Arnoult - Modelage Peinture
- 16.** 27, rue Victor Hugo
Catherine Despret - Mosaïque
- 17.** 11, rue Saint-Vincent
Marie Jaumon - Mosaïque
- 18.** 11, rue Saint-Vincent
Véronique Aadli - Mosaïque
- 19.** 11, rue Saint-Vincent
Isabeau d'Abzac - Sculpture
- 20.** 11, rue Saint-Vincent
Ferri Garcès - Création en papier
- 21.** 11, rue Saint-Vincent
Gaëlle Renard-Werner - Récupération matériaux
- 22.** 11, rue Saint-Vincent
Marisu Robin - Création en carton
- 23.** 5, rue Lamartine
Atelier des Beaux Arts - Peinture

- 24.** 5, rue Bouin
Jean-Pierre Baquère - Verre
- 25.** 7b, rue Bouin
Isabelle Emmerique - Laque
- 26.** 10, rue Bouin
Robert Maurel - Peinture
- 27.** 10, rue Bouin
Gérard Le Guern - Peinture
- 28.** 5b, rue de la Station
Bernard Meyran - Dessin
- 29.** 19, rue Villebois Mareuil
Valérie Bétoulaud - Peinture
- 30.** 18, rue Berthe
Béatrice Tolu - Meuble Déco - Aquarelle
- 31.** 20, rue Berthe
Michel Roy - Photographie
- 32.** 20, rue Berthe
Bénédicte Vernier Alavoine - Création mode
- 33.** 11b, rue François 1^{er}
Yohan Chicche - Peinture
- 34.** 2, rue Félix-Faure
Edwige Leprin - Peinture
- 35.** 2, rue Félix-Faure
Antonio Martins - Vitrail
- 36.** 15, rue Saint-Exupéry
Côté rue
- 37.** 15, rue Saint-Exupéry
Brigitte Bloch Le Chatelier - Sculpture
- 38.** 15, rue Saint-Exupéry
Maïté Pecqueur - Sculpture
- 39.** 15, rue Saint-Exupéry
Sophie de Watrigant - Sculpture
- 40.** 15, rue Saint-Exupéry
Fond cour gauche

- 41.** 15, rue Saint-Exupéry
Marie Coutier - Sculpture
- 42.** 15, rue Saint-Exupéry
Anna Golicz-Cottet - Plasticienne
- 43.** 15, rue Saint-Exupéry
Nora Yasmine - Plasticienne
- 44.** 15, rue Saint-Exupéry
Fond cour droite
- 45.** 15, rue Saint-Exupéry
Laurence Le Hire - Sculpture
- 46.** 15, rue Saint-Exupéry
Raphaëla Mantegna - Sculpture
- 47.** 15, rue Saint-Exupéry
Isabelle Bisson - Sculpture
- 48.** 15, rue Saint-Exupéry
Nicole Clément - Peinture
- 49.** 15, rue Saint-Exupéry
Yves Chemin - Sculpture
- 50.** 15, rue Saint-Exupéry
Valérie Pinto - Mosaïque
- 51.** 15, rue Saint-Exupéry
Marcella Torrealba Delgado - Mosaïque
- 52.** 15, rue Saint-Exupéry
Bruno Macé - Plasticien
- 53.** 15, rue Saint-Exupéry
Franck Benito - Cristal
- 54.** 15, rue Saint-Exupéry
Christian Lefevre - Sculpture
- 55.** 15, rue Saint-Exupéry
Tristan Marechal - Portrait
- 56.** 15, rue Saint-Exupéry
Olivier Liébaut - Collage

Le tracé nord du tramway T1 adopté par le conseil municipal



Le tracé Nord (ici en orange foncé) est celui que le conseil municipal a approuvé, en attendant la décision du Stif qui aura lieu en avril prochain.

Fossés-Jean et le secteur Kléber passe par l'avenue Stalingrad, le boulevard Valmy et le boulevard Pierre-de-Coubertin.

Le Syndicat des transports d'Ile-de-France (Stif) avait soumis deux possibilités de parcours, un par le centre, un par le nord, à la concertation. Trois réunions publiques, un atelier de concertation et une campagne via internet ont permis de questionner la population des communes concernées.

L'avis de la commune, qui a pris en compte ces premiers retours, « sera regardé avec beaucoup d'attention ». Après de nouvelles études d'insertion menées par le Département et des études de transport initiées par ses services, le Stif se prononcera sur le tracé définitif en avril prochain. Nous consacrerons un article à l'impact et aux enjeux de cette décision dans notre édition de mai. ■

La variante nord du tracé du prolongement du tramway T1 vers l'ouest a été approuvée par 40 élus (8 votes

contre) au cours de la séance du conseil municipal du 1^{er} février dernier. Ce tracé qui dessert à la fois le quartier des

Du 24 mars au 7 avril, rencontres autour du développement durable

Colombes organise une série d'animations coïncidant avec la semaine nationale du Développement durable. Tous les thèmes sont concernés comme les transports, avec la bourse aux vélos organisée par l'association « Mieux se déplacer à bicyclette ». Rendez-vous est pris le 24 mars à l'école Ambroise Paré B, de 10h à 12h30 pour le dépôt et dès 14h pour la vente.

Côté habitat, la mairie accueille le 4 avril à 18h30 une réunion de présentation des résultats de la thermographie de façade. Une reproduction de l'exposition Agenda 21 sera présentée durant cette semaine, dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Depuis plusieurs mois, la friche du 4-16 rue Jules-Michelet est en « préparation », dans le cadre d'un projet de pôle d'agriculture urbaine civique. Dédié aux rencontres et aux initiatives pédagogiques, cet espace vert d'un nouveau genre sera inauguré le 31 mars à 15h. Les plus jeunes ne sont pas oubliés : des animations



Une bourse aux vélos aura lieu le 24 mars.

scolaires sur les mobilités douces et la pratique du tri sont prévues, du 2 au 6 avril. L'école Charles-Péguy proposera quant à elle des actions dans le cadre de son Agenda 21 scolaire. ■

TELEX

►► **Santé** Le service d'odontologie de l'hôpital Louis-Mourier ouvre une nouvelle consultation réservée aux personnes totalement édentées. Il propose une prise en charge globale utilisant les dernières solutions implantaires modernes et les techniques de chirurgie assistée par ordinateur. Contact : 01 47 60 61 74. ►► **Démarchage** Soyez vigilants : des démarcheurs proclamant être mandatés par la mairie invitent fortement les propriétaires à faire un diagnostic concernant la présence de termites et capricornes. Cela est faux. Pour information, ces diagnostics sont réalisés uniquement en cas de vente.

L'accessibilité de la gare des Vallées enfin sur les rails

Trois communes travaillent sur le réaménagement des abords la gare des Vallées, qui pourrait voir le jour en 2015.



La passerelle située rue des Vallées est pour l'heure inaccessible aux personnes handicapées.

Comme plus de 200 autres gares gérées par le Stif (Syndicat des transports d'Île-de-France), la gare des Vallées présente actuellement des problèmes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Localisés sur trois communes (Colombes, Bois-Colombes et La Garenne-Colombes), le

souterrain et la passerelle des Vallées qui mènent au bâtiment voyageurs et aux voies doivent être réaménagés en profondeur. Le projet, longtemps demandé par la municipalité, s'est enfin concrétisé lors de la dernière réunion entre les trois villes, la SnCF et RFF (Réseau ferré de France), les deux maîtres

d'ouvrage, le 26 janvier dernier. Suite aux études réalisées par RFF en 2011, six scénarii d'aménagement ont été proposés, et celui retenu privilégie l'accessibilité depuis la rue des Vallées à Colombes.

En effet, le concept prévoit de rendre accessible par un ascenseur le souterrain existant, qui passe sous les voies côté Garenne-Colombes, et de créer un point de liaison, via deux ascenseurs, entre celui-ci et une nouvelle passerelle. Celle-ci enjambrera les voies côté Colombes pour déboucher rue des Vallées, où sera installé un 3^e ascenseur. Complexe à monter du fait des nombreux partenaires impliqués, le projet serait estimé à 10,5 millions d'euros selon une première étude, et pourrait être mis en service d'ici la fin 2015. ■

Une rue Daniel Balavoine aux Grèves

Deux réalisations hautement symboliques du chantier de rénovation urbaine des Grèves ont été nommées au dernier conseil municipal. Conçues pour désenclaver le quartier, ce sont deux nouvelles voies qui ont vu le jour en 2011, au niveau de la crèche des Passereaux et des immeubles de logements collectifs rue Salvador Allende.

HOMMAGE À CESÁRIA ÉVORA

Après avoir validé la proposition auprès du conseil de quartier Plateau/Grèves/Bords de Seine, la

municipalité a retenu deux propositions de noms : la rue desservant actuellement les adresses 241-243, rue Allende a été dénommée rue Daniel Balavoine, en hommage au chanteur disparu en 1986. L'artiste avait de fait une longue histoire en commun avec Colombes, puisqu'il s'était installé non loin, rue Félix, pour y composer et enregistrer plusieurs de ses grands succès. La « voie nouvelle 2 », qui dessert la crèche et l'actuel 235, rue Allende, a quant à elle été appelée rue Cesária Évora, du nom de la célèbre « Diva aux pieds nus », qui nous a quittés le 17 décembre dernier au Cap-Vert. ■

►► **Audition** Le jeudi 8 mars, le Centre municipal de santé participera à la Journée nationale de l'audition. De 9h à 12h et de 13h30 à 18h, plusieurs animations sont prévues pour sensibiliser les Colombiens aux moyens de conserver une bonne hygiène auditive. ►► **Patinoire** Vendredi 30 mars à 21h15, la séance publique de la patinoire sera animée par l'association Magliss'XS : jardin des glaces, mini-hockey, initiation au ice-slalom et jeux-concours seront notamment proposés. Tarifs d'entrée habituels.

Vide-greniers

Le dimanche 1^{er} avril, de 8h à 18h, la FCPE Henri-Martin organise, avec le concours des directeurs, enseignants et parents d'élèves de l'école la 8^e édition de son vide-greniers, dans les cours des écoles maternelle et élémentaire. La totalité des bénéfices de la buvette et de la location des stands sera versée à la coopérative scolaire, afin de financer des projets pédagogiques.

École Henri Martin,
1, rue Moslard

Centre nature

Programme des activités du mois de mars :

- dimanche 11 mars à 14h15 : circuit « A la Découverte de la Faune et de la Flore du Centre Nature », suivi à 15h15 d'un atelier de démonstration « Comment reproduire et multiplier facilement vos plantes ».
- samedi 24 mars de 9h30 à 12h : sortie « Connaissance de la Forêt » en forêt d'Achères (78)
- dimanche 25 mars de 15h à 17h : exposition de 160 œuvres « La Beauté animale » au Grand Palais
- samedi 31 mars de 8h à 12h : sortie champignons en Forêt d'Achères (morilles, pézizes, tricholomes, etc.), suivi à 18h30 de la projection du film des activités 2011
- dimanche 1^{er} avril à 15h : animation surprise.

LSOC

La section football de l'association a créé un site internet pour les catégories jeunes. Les stages, les résultats, les news, les événements, l'histoire du club : bref, tout ce qu'il y a à savoir sur la section ballon rond du LSOC. Rendez-vous donc sur www.lsoc-fa.fr

Brocante

L'association de soutien à l'aumônerie de l'enseignement public de Colombes organise une brocante le dimanche 18 mars de 9h à 18h, boulevard de Valmy.

L'intercommunalité de la Boucle Nord pour 2013

160 personnes s'étaient déplacées à l'hôtel de ville le 2 février pour discuter des futures compétences de la communauté d'agglomération.

Les services à la population, le sport, la culture, la santé étaient à l'ordre du jour de la dernière réunion de concertation sur l'intercommunalité de la Boucle Nord, à l'invitation des maires d'Asnières-sur-Seine, Bois-Colombes, Colombes et Gennevilliers. De nombreux représentants d'associations étaient présents et leurs suggestions de mutualisation ont nourri le débat.

Pour les habitants du territoire, comme pour les élus et les professionnels des domaines concernés, le partage de compétences entre communes présente de nombreux avantages. Les intervenants ont ainsi pu donner des exemples d'applications concrètes. Dans le

domaine sportif, l'intercommunalité pourrait permettre à ceux qui veulent progresser d'exercer une pratique sportive « compétition » grâce aux équipements spécialisés de chaque commune.

DÉFINIR DES PÉRIMÈTRES DE COMPÉTENCES

Dans la sphère culturelle, le maintien de l'apprentissage d'instruments rares comme le basson pourrait être envisagé en regroupant les élèves autour d'un seul professeur. Concernant la santé, les participants ont suggéré la possibilité d'acquérir un camion itinérant prodiguant des soins dentaires aux

personnes âgées en maison de retraite ou du matériel technique dont le coût est inabordable pour une seule commune.

Alors que la phase de concertation se termine, les villes regroupées dans le schéma proposé par le préfet ont pris la décision de définir ensemble des périmètres de compétences, les éléments financiers qui en découlent ainsi que les principes de gouvernance, avec pour objectif, la création de la Communauté d'Agglomération de la Boucle Nord en 2013. Seule Villeneuve-La-Garenne émet des réserves sur son adhésion, une réticence qui ne devrait pas remettre en question le processus engagé. ■



Le PLU en détail, le 14 mars

La municipalité organise une nouvelle rencontre sur son Plan local d'urbanisme (PLU) le mercredi 14 mars à 20h au Conservatoire, en présence du maire et de Patrick Chaimovitch, adjoint au maire délégué à l'Urbanisme et à l'aménagement.

Cette réunion publique s'attardera sur le projet de zonage et les évolutions prévues par ce document voué à remplacer l'ancien Plan d'occupation des sols (POS). Après une série de quatre réunions de présentation en mai et juin 2011, dans les différents quartiers de Colombes, les grandes caractéristiques de chaque zone, qu'elle soit destinée à une occupation commerciale, industrielle ou pavillonnaire, par exemple, seront expliquées au cours de cette soirée. Venez nombreux ! ■

6^e Trophée André Brunet



Le Club des sports de glace (CSG) de Colombes, avec le soutien de la direction des Sports, organise le 10 mars prochain la 6^e édition du trophée André Brunet, à la patinoire municipale. Près de 350 patineurs venus de toute la France sont attendus durant toute une journée, avec des compétitions de ballet sur glace qui commenceront dès 14h. Un challenge dans lequel les représentants du CSG, qui ont cumulé les titres nationaux et internationaux l'an dernier, comptent faire bonne figure. À noter que pour cette édition 2012, la compétition est jumelée avec le championnat régional de ballets sur glace. ■

TELEX

►► **Création paysagère** Mercredi 7 mars, rendez-vous à 14h au patio du 11 rue Michelet, aux Fossés-Jean, pour un atelier de création paysagère ouvert aux habitants du quartier. Au programme : plantation de roseaux, jasmin, chèvrefeuille...
►► **Portes ouvertes** Le lycée des métiers Valmy organise ses journées portes ouvertes pour découvrir toutes ses formations les 9 (de 13h à 17h) et 10 mars (de 9h à 13h). Renseignements : 01 47 81 34 16.

50^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Cette année, Colombes commémore le 50^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. À cette occasion, les associations de solidarité avec le peuple algérien et la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie) et L'ARAC (Association républicaine des anciens combattants) ont élaboré un texte commun en mémoire de l'ensemble des victimes, militaires et civiles. La plaque mémorielle, réalisée par la Ville, sera dévoilée lors de la cérémonie du 19 mars, prévue à 11 h à l'angle de la Rue Saint-Denis et de la Rue des Glycines. Auparavant, à 9 h, à l'appel de la FNACA, élus et anciens combattants se recueilleront au cimetière rue Gabriel-Péri puis sur la place du Souvenir et de la Résistance. Le 18 mars à 15 h, à l'hôtel de ville, aura lieu une conférence-débat avec

des historiens sur la fin du conflit. D'autres événements sont prévus durant cette année 2012, parmi lesquels une exposition et un cycle de projections. ■



Comme l'an dernier, une commémoration aura lieu. Cette année, une plaque a été réalisée en mémoire des victimes, militaires et civiles.

Une tombola pour l'hôpital Louis Mourier



L'équipe du Rotary.

Pour obtenir le financement d'un espace ludique au sein de l'hôpital Louis Mourier afin d'améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants, le Rotary de Colombes, la Garenne-Colombes et Bois-Colombes

organise une tombola dotée de 3 prix principaux : une voiture Ford KA, un scooter, un VTT.

L'association met en vente 10 000 billets à 5 €, vendus aux Comités d'Entreprises des sociétés de Colombes, Bois-Colombes et La Garenne-Colombes et vendra également des tickets sur site, notamment au Monoprix de Colombes et la Garenne-Colombes le 24 mars, au marché de Colombes le 31 mars et le 12 mai à nouveau au Monoprix de Colombes et La Garenne-Colombes. Le tirage aura lieu le 2 juin prochain. L'investissement pour équiper la salle représente de 18 000 € à 20 000 €. ■

Renseignements : Christian Guidarelli 06 08 17 30 94

LES PAIEMENTS DES CRÊCHES FACILITÉS



Afin de faciliter les relations entre les familles et les espaces d'accueil de la petite enfance, la Ville réorganise la gestion de leur activité. Depuis le mois de mars, les familles peuvent ainsi saisir les entrées et sorties de leur enfant des crèches collectives et des haltes-garderies sur écran tactile : cette informatisation permet d'enregistrer les présences des enfants en temps réel, puis de générer automatiquement les factures mensuelles.

À partir du 1^{er} avril, changement du lieu d'encaissement des factures. Les familles sont invitées à régler leur facture mensuelle par chèque ou espèces à la régie de la vie scolaire, niveau 0 de l'hôtel de ville. Elles peuvent également envoyer leur chèque par courrier à la direction de la Petite enfance*.

* direction de la Petite enfance,
6, rue du 11 novembre

►► **Procuration** Si vous êtes absent de Colombes au moment des élections présidentielles et législatives, vous pouvez établir une procuration au maximum le samedi à 12h précédent chaque tour de scrutin, auprès des commissariats, de la gendarmerie et du tribunal d'instance. Le mandataire qui vous représentera doit jouir de ses droits civiques et être inscrit dans la même commune que son mandant.

NOUVEAUX COMMERCES



Faubourg des marques

Ce magasin de la rue Saint-Denis propose des arrivages permanents de vêtements de grandes marques à des prix dégriffés, et pour tous les âges : hommes, femmes et enfants. Une adresse à découvrir !

Faubourg des marques
59, rue Saint-Denis
Ouvert du lundi au samedi
de 10h30 à 19h30.

L'actu des marchés :

Charcuterie

Récemment arrivée à Colombes, Cécile Ramos vous accueille sur son stand de charcutier-traiteur : les samedi et mercredi sur le marché Marceau, et les mardi, jeudi et dimanche sur le marché du Centre.

Changement de propriétaire :

Le Fournil du Stade

La boulangerie de la gare du Stade change de propriétaire : rendez-vous dans cet espace réaménagé pour y déguster des pâtisseries, découvrir ses pains spéciaux et ses spécialités orientales et sa gamme de sandwiches.

Le Fournil du Stade
1, avenue Jean Jaurès
Ouvert du lundi au samedi de
6h30 à 20h - 01 47 81 30 08



Vers plus de sécurité dans le parc social

Gabriel D. est responsable de la sûreté urbaine à Colombes Habitat Public, qui compte 10 000 logements sociaux sous sa responsabilité. Il joue le rôle d'intermédiaire entre le bailleur et la police depuis son arrivée en mai 2011.

En quoi consiste votre travail ?

Je suis en relation directe avec les chefs d'agence et les collaborateurs de terrain, qui me parlent régulièrement des dysfonctionnements qu'ils observent : problèmes de voisinage, de bruit, de dégradations du patrimoine. La relation avec la police est également primordiale. Notre travail en commun est le seul moyen de faire avancer les choses en matière de sécurité. La police gagne beaucoup de temps dans ses enquêtes grâce à nos échanges.

Quels sont les principaux problèmes rencontrés dans le parc social aujourd'hui ?

J'ai demandé très tôt à faire un état des lieux pour connaître nos priorités. Les rassemblements dans les halls et le trafic de stupéfiants sont, bien sûr, un problème majeur. Mais nous agissons aussi sur les troubles du voisinage, l'enlèvement des véhicules, ainsi que l'installation de caméras dans nos parkings.

Comment Colombes Habitat Public agit-il face à ces difficultés ?

Il est important de rassurer nos locataires, et de prouver qu'on ne se laisse pas faire. En centre-ville, par exemple, nous allons profiter de la réhabilitation de l'immeuble pour contrer les trafics dans les halls : amélioration du contrôle d'accès, « floutage » des vitres de l'entrée et d'autres aménagements. Pour les conflits de voisinages, les problèmes sont souvent légers, même s'il suffit d'un petit déclic pour qu'ils se déclenchent. Mais certains sont plus graves, se traduisent par des menaces, des dégradations de biens, et même des coups. Même si nous voulons l'éviter, il peut alors y avoir contentieux. Une famille peut « pourrir » la vie d'un immeuble, voire de tout un secteur. Nous pouvons être amenés à plaider en faveur d'une expulsion de ces locataires devant un tribunal.

Petit-Colombes : des dispositifs pour plus de sûreté

Les mesures de sécurité prises dans le quartier du Petit-Colombes suite aux fusillades de 2011 sont effectives. Elles ont été amplifiées en février avec un renforcement des effectifs de la police nationale sur le périmètre.



Les postes de proximité n'assureront l'accueil du public que sur rendez-vous, afin de permettre un redéploiement des effectifs sur le terrain.

La dernière rencontre du conseil de quartier Petit-Colombes/Charles de Gaulle a été l'occasion pour le maire, Philippe Sarre, et les représentants de la police municipale et nationale, de faire le point sur les dispositifs engagés après les cinq fusillades de l'automne dernier.

Dès le 13 décembre, un Groupe local de traitement de la délinquance (GTLD) a été créé, permettant à l'ensemble des partenaires impliqués (police, pouvoirs publics, bailleurs, RATP) de recouper leurs informations pour appréhender rapidement tout contrevenant à l'ordre public.

UN PÉRIMÈTRE SOUS SURVEILLANCE

La préfecture de police de Paris a également permis d'instituer un périmètre de sécurisation renforcée (PSR) se traduisant par un renfort d'effectifs de police nationale. Le nouveau

commissaire, Arnaud Verhille, a précisé que « le dispositif serait maintenu tant que la situation ne sera pas stabilisée dans le quartier ».

Cette mobilisation s'est accrue avec un changement de fonctionnement du poste de proximité Aragon. Du fait de sa faible fréquentation, il a été décidé de ne plus assurer d'accueil du public, sauf sur rendez-vous¹. Trois agents de police nationale sont redéployés sur le terrain à pied et en VTT, afin d'agir sur les occupations des halls d'immeubles, les incivilités et le trafic de stupéfiants. Cette décision confirme la volonté de la municipalité et de ses partenaires de renforcer les moyens de maintenir l'ordre, pour faire du Petit-Colombes un quartier où il fait bon vivre. ■

¹ Le poste de proximité des Fossés-Jean est également concerné par ces changements. Les rendez-vous peuvent être pris 7j/7 au 01 56 05 80 20.

Les villes solidaires pour reloger les femmes battues

Colombes s'est associée à quatre autres villes des Hauts-de-Seine pour signer une convention permettant de reloger durablement les femmes victimes de violences, avec l'aide de l'association l'Escale.



L'Escale et ses 22 salariés viennent en aide à des femmes de tout le département. L'association assure également des animations de prévention dans les villes des Hauts-de-Seine.

Françoise Brié. *Nous les accompagnons dans leur cheminement vers la sortie de la violence et pour l'ensemble des démarches afin qu'elles puissent résoudre leur situation, et jusqu'à ce qu'elles puissent déposer leur demande*». Mise en pratique dès cette année, la convention sert ainsi de coup de pouce significatif pour aider ces femmes meurtries à refaire leur vie et regagner leur dignité et leur autonomie. ■

Retrouvez ce reportage en vidéo sur 7 jours à Colombes : www.colombes.fr

DÉFENDRE LE DROIT DES FEMMES



Françoise Brié, directrice.

L'association l'Escale existe depuis 20 ans et permet un accueil confidentiel et anonyme des femmes victimes de violences. Sur place, un suivi global spécialisé (psychologique, social, juridique) est proposé par des spécialistes. Un numéro d'écoute, le 01 47 91 48 44, est aussi mis à disposition dans le cadre du dispositif Femmes victimes de violence 92. En 2010, l'association a répondu à 900 appels venus de tout le département, et s'est occupée de l'hébergement temporaire de 100 femmes. Des chiffres qui n'ont malheureusement pas tendance à baisser au fil des années.

Renseignements : L'Escale
01 47 33 09 53 - www.lescale.asso.fr

C'est un problème de société qui touche toutes les classes sociales, sans distinction : plus de 1 000 cas de violences volontaires envers les femmes ont été recensés en 2011 par la police dans les Hauts-de-Seine. L'association l'Escale, basée dans le Nord des Hauts-de-Seine, répond aux appels de ces victimes endurant la violence de leur conjoint au quotidien. « Nous offrons un accueil spécialisé à des personnes de tout le département, explique la directrice de l'Escale, Françoise Brié. Nous disposons de 48 places en centres d'hébergement ainsi que d'une maison-relais pour abriter provisoirement les victimes ». Quitter le foyer, mais aussi trouver un nouveau toit plus sûr loin de chez soi constitue un cheminement souvent difficile. Il est malgré tout nécessaire pour se reconstruire. Pour aider ces femmes, cinq villes des Hauts-de-Seine (Colombes, Asnières, Gennevilliers, Clichy et Villeneuve-la-Garenne) se sont associées pour signer une convention

favorisant l'accès à un logement durable. « Nous avons déjà travaillé avec l'association, en leur mettant à disposition un logement du patrimoine de Colombes Habitat Public, pour l'hébergement d'urgence », rappelle Véronique Monge, adjointe au maire déléguée au Logement et à l'Habitat. « Nous avons souhaité aller plus loin en nous engageant sur le logement pérenne, une solution qui permette de sortir de la structure d'hébergement ».

UN CHEMINEMENT VERS LA SORTIE DE LA VIOLENCE

Dans la pratique, il s'agit pour chaque commune engagée de réserver au minimum deux logements par an aux femmes souhaitant s'installer dans une nouvelle habitation après un suivi au sein de l'Escale. « Chaque femme décide de ses démarches, qu'il s'agisse de porter plainte, de divorcer ou de quitter le domicile conjugal, rappelle



soutient le Racing Metro 92



ENEZ SOUTENIR LES CIEL ET BLANC À COLOMBES !

RACING METRO 92
LE CLUB DES HAUTS-DE-SEINE



RACING METRO92

Vendredi 9 Mars - BORDEAUX
30-31 Mars - CASTRES



INFORMATIONS ET RESERVATION SUR WWW.RACING-METRO92.COM





RESTAURATION SCOLAIRE

DES REPAS QUI FONT GRANDIR

DOSSIER

Le déjeuner est un moment essentiel de la journée de l'enfant, qui lui permet à la fois de se nourrir, de se détendre et de s'ouvrir au monde. La municipalité veille au bon déroulement de cette pause quotidienne comportant de forts enjeux éducatifs.

Pprès de 8 000 élèves mangent tous les midis dans les écoles publiques de la ville, soit près de 82 % des enfants scolarisés, de la première année de maternelle au CM2. Cinq repas chauds sont servis chaque semaine, dans les 38 établissements de la ville, y compris le mercredi et pendant les vacances.

Le déjeuner est une occasion pour les enfants de reprendre des forces, de se ressourcer, d'échanger et de se sensibiliser à de nouveaux goûts. Servis par le personnel municipal, tous les repas sont préparés en cuisine centrale, désormais intégrée à un syndicat intercommunal, qui fournit également les écoles de Clichy et les crèches...

À travers une enquête auprès des différents acteurs concernés, Mosaïque vous propose un tour d'horizon de tous les aspects de la restauration, de la composition des menus à la préparation des repas, leur déroulement, leur dégustation et les activités qui l'accompagnent. ►



Autour de la table, Fatima Bardat, animatrice, déjeune avec des enfants du cours préparatoire et des grands du CM2. Tom, Sophia, Valentin, Arnaud et Félix échangent gaiement en dégustant leur repas.

► Les restaurants scolaires sont victimes de leur succès. Plébiscités par les parents, ils accueillent jusqu'à 95 % des effectifs de certains établissements. Or, les enfants déjeunent dans des écoles et les locaux ne sont pas extensibles. Il s'agit pour les équipes de faire déjeuner tous les élèves dans les meilleures conditions possibles grâce à une rotation complexe qui peut inclure jusqu'à trois « services » dans les écoles élémentaires, mais jamais plus de deux dans les maternelles. À Colombes, les enfants déjeunent à partir de midi, trois heures après le début des cours, qui commencent à neuf heures. Ces horaires expliquent que le personnel communal n'ait alors qu'une heure vingt, montre en main, pour gérer la pause méridienne. Le défi étant de s'assurer que chaque élève retourne sur les bancs de l'école restauré et requinqué, après les dix minutes de récréation qui précèdent le redémarrage des cours.

Dans ce contexte, l'option du self s'est imposée dans les écoles élémentaires, où le temps moyen d'une prise de repas se limite à vingt ou trente minutes. Pour compenser ce rythme très soutenu, les animateurs tablent sur le mercredi pour offrir une coupure en donnant l'occasion aux enfants de prendre leur temps à table.

UN TEMPS DE SOCIALISATION

« Quand il n'a pas classe, l'enfant peut rester attablé environ 50 minutes », précise Angélique Charles, responsable des accueils de loisirs élémentaire. Les maternelles, qui bénéficient de 40 minutes d'ordinaire ont également plus de temps, mais aussi d'espace. Ainsi, ils sont six ou huit par table en période scolaire et quatre les autres jours. Encadrés par les adultes, les petits sont encouragés à se servir et goûter à tout et montrent d'ailleurs parfois plus d'enthousiasme que leurs aînés à finir leur assiette.

DÉTENTE ET AUTONOMIE

À l'école élémentaire, le mercredi et pendant les vacances, les animateurs s'attablent avec les enfants et échangent avec eux non seulement sur l'apport diététique des aliments mais aussi sur toutes sortes de



La pause déjeuner un temps à la fois éducatif



La formule « self » permet aux 400 élèves de l'école Lazare-Carnot de manger en trois « services ». Le mercredi, les enfants ne sont que 90 et sont plus détendus.



« Un intervalle convivial et de détente »

Evelyn Bouchouicha, maire adjointe, déléguée à l'Enfance et aux Accueils de loisirs.

Selon vous, que représente la pause méridienne pour l'enfant ?

Evelyn Bouchouicha : Ce moment doit être un intervalle convivial et de détente entre deux phases scolaires. Les enfants peuvent s'aérer, jouer librement, sans contrainte, après des séances d'apprentissage qui demandent attention, concentration et mobilisation intellectuelle. D'autres préfèrent des animations plus organisées avec des ateliers ou des jeux collectifs. Les animateurs sont donc à l'écoute des enfants qu'ils connaissent bien pour proposer, dans la limite de leurs possibilités et de l'utilisation de locaux et de matériel, l'activité ou la détente avant ou après le repas.

Comment la Ville agit-elle pour améliorer cette coupure ?

Evelyn Bouchouicha : La municipalité souhaite améliorer les conditions de ce temps important en maternelle comme en élémentaire en aménageant les réfectoires pour une meilleure insonorisation et un meilleur confort, et en réfléchissant sur le rôle de chaque intervenant municipal. Ce sont 325 animateurs dont 140 intervenant en élémentaire et 185 en maternelle, et 170 agents d'entretien des bâtiments scolaires qui interviennent chaque jour pendant ce moment de pause méridienne, soit 495 agents municipaux. Nous sommes attachés à ce service rendu aux familles et malgré les contraintes budgétaires, il reste une priorité.

thèmes : « On a parlé du film qu'on a vu ce matin, de l'actualité et de Facebook... » explique Fatima Bardat, attablée à une table de six, aux côtés de 2 CP et 3 CM2 à l'école Lazare-Carnot. Les enfants ont choisi de l'inviter et la conversation est animée, quel que soit l'âge des convives... Le reste de la semaine en revanche, les tables ont tendance à se composer en fonction des niveaux, les petits mangeant avant les grands, et les animateurs ne peuvent pas participer au repas. « En élémentaire, le taux d'encadrement est d'un adulte pour 30 à 35 enfants les jours de classe et un adulte pour 12 à 15 enfants en maternelle. En revanche, le mercredi

et en vacances, ce taux est d'un pour 10 en élémentaire et un pour 8 en maternelle », explique Christophe Condon, responsable des accueils de loisirs maternels. Aussi, la municipalité privilégie-t-elle le temps récréatif, en favorisant l'autonomie : « L'enfant peut jouer librement dans la cour avec ses pairs, sans être encadré. On travaille de plus en plus à une définition des espaces pour faire cohabiter des jeux différents, mais il peut aussi accéder à des lieux dédiés pour participer à des jeux de société, des jeux de construction, du ping-pong... »

SÉANCE ÉDUCATIVE

Dans les écoles inscrites en zone d'éducation prioritaire, les enfants ont également la possibilité de participer à des ateliers, et s'adonnent deux fois par semaine au karaté, au théâtre, au double dutch, à la danse ou la capoeira, dans le cadre du contrat éducatif local. Une option complétée par les séances ciblées du dispositif de réussite éducative proposées par une équipe enseignante et un animateur aux élèves rencontrant une difficulté particulière. La pause méridienne devient alors une séance éducative qui allie intelligemment éducation et détente... ■



et récréatif, qui permet à l'enfant de profiter au maximum de sa journée.

Qu'est-ce qu'on mange ?

Discutée cinq fois par an dans le cadre d'une commission des menus, la composition d'un repas scolaire est une affaire sérieuse qui exige un arbitrage délicat entre les goûts, le coût, les recommandations nutritionnelles et les contraintes de préparation.



Préparés et refroidis la veille dans les locaux de la cuisine centrale qui assure désormais la livraison de 12 500 repas quotidiens, les aliments sont assemblés le jour même, réchauffés dans les écoles de Colombes et Clichy et servis par le personnel communal.

« **P**ourquoi on ne mange jamais de frites ? », « Des fois, les plats sont froids... », « Il y a trop de bruit... » À Colombes, les enfants ont leur mot à dire sur la composition du menu, notamment celui de Noël, mais aussi sur la qualité du repas et les conditions dans lesquelles ils le mangent. Cinq fois par an, une commission se réunit dans une des 38 écoles de la ville pour mettre à plat les suggestions et les griefs des jeunes usagers représentés par une délégation d'enfants de tous niveaux et des

parents d'élèves des principales associations. Un dialogue s'instaure alors avec tous les acteurs de la restauration : Frédéric Souchet, directeur de la cuisine centrale, transformée depuis février en syndicat intercommunal, Elizabeth Choquet, conseillère municipale, chargée de la restauration scolaire, Magali Tempo, diététicienne au sein du service municipal Hygiène et santé, des représentants de la direction municipale de l'Éducation et des écoles de la ville. Les menus, élaborés pour deux mois, sont

passés en revue et peuvent être sujets à des réajustements en fonction des propositions. De même, les équipes notent les dysfonctionnements éventuels concernant la préparation, la livraison ou la distribution. Cependant, s'il arrive que des erreurs soient commises, bien souvent les remarques des enfants ou des équipes nécessitent avant tout un travail d'explication, sans cesse renouvelé. « Il est vrai que les enfants réclament souvent les plats auxquels ils sont habitués à la maison, mais il n'est pas

possible de manger des pâtes et du riz à chaque repas et notre rôle est aussi de leur offrir d'autres aliments en garantissant un équilibre alimentaire», explique Elizabeth Choquet, diététicienne de formation et également enseignante...

Comme la diététicienne Magali Tempo, Frédéric Souchet ne ménage pas ses efforts pour expliquer aux enfants comme aux parents les choix opérés, quitte à modifier la composition d'un plat, sa préparation ou même le choix d'un fournisseur.

OPTIONS SANS VIANDE ET SANS PORC

La composition du repas est une question d'autant plus complexe que la municipalité propose depuis la rentrée 2009 l'option «sans viande» qui s'ajoute au menu de base et au menu «sans porc». «Trop d'enfants boudaient leur plat. Notre rôle est d'offrir un repas équilibré pour que chaque enfant puisse manger à sa faim, en toute sérénité, en respectant notre esprit de laïcité», insiste Elizabeth Choquet. Cependant, cette contrainte conduit la commission à proposer régulièrement le poisson, ce dont se plaignent parfois les enfants. Quelle que soit l'option, le repas est facturé

entre 60 centimes et 5,03 euros avec la possibilité de réduire encore le coût pour les parents en difficulté à 15 centimes après un examen du dossier en commission sociale scolaire. C'est donc dans un cadre contraint par le coût limité d'un repas social que Frédéric Souchet tente de concilier tous les critères sans perdre de vue la qualité. Un défi relevé au quotidien : «Notre allocation est de 1,86 € pour la matière première, soit six composants, dont du pain bio. Nous cuisinons et assemblons nos plats, ce qui est rarement le cas des cuisines centrales... Tous nos poissons et nos viandes sont frais, nos poulets sont label rouge et je goûte moi-même les fruits ! » Membre de la FCPE, Mehrnaz Hélène Jabbarian, qui participe depuis six ans aux commissions des menus, salue cette démarche. En tant que parent d'élève, elle voit la commission comme «un moyen de communication entre les parents et les responsables de restauration, une assurance complémentaire sur l'équilibre alimentaire et le bien-être des enfants à l'école.» ■

Pour obtenir les compte-rendus des séances de la commission des menus : www.colombes.fr
Une visite de la cuisine centrale est prévue le 22 mai pour les parents intéressés.



«Sécuriser la production des repas»

Elizabeth Choquet, conseillère municipale, chargée de la restauration

La municipalité propose également un Projet d'Accueil Individualisé pour les enfants souffrant d'allergies. Pouvez-vous nous décrire ce dispositif ?

Un dossier PAI est élaboré entre la famille, l'éducation nationale et la municipalité pour accueillir dans les meilleures conditions un enfant atteint d'allergie alimentaire sur les temps de restauration scolaire et périscolaire. Le nombre de dossiers étant passé de 10 cas en 2000 à plus de 150 cas en 2011, notre priorité est de sécuriser la production des repas à la cuisine centrale. Une classification des menus a été élaborée et une commission technique dirigée par le docteur Bioka étudie chaque mois les dossiers afin de savoir quel repas type peut être donné à l'enfant. À moins que ce ne soit un repas apporté par la famille car la cuisine centrale ne peut pas remplacer une structure hospitalière.

Ce dispositif s'ajoute à celui des options sans porc et sans viande. La restauration scolaire est-elle à même de répondre à une demande de plus en plus individualisée ?

Nous tenons à répondre favorablement aux demandes lorsque notre outil de production et nos services nous permettent de garantir la qualité et la sécurité alimentaire de nos jeunes convives. Notre restauration scolaire a un but social et nous voulons accueillir les enfants de toutes les familles qui le souhaitent, pour leur offrir dans les meilleures conditions possibles un repas sain et équilibré dans un esprit de convivialité. Et pour tous, le pain bio !

LUTTER CONTRE LE GÂCHIS



«Trop de gâchis», c'est la problématique soulevée à chaque commission par tous les acteurs, à commencer par les enfants eux-mêmes. Si le principe de la Ville est de faire goûter à tout, il est hors de question de forcer les enfants. Aussi de grandes quantités de nourriture terminent-elles souvent à la poubelle. Pour y remédier, les écoles en Agenda 21 scolaire travaillent sur la réduction des déchets émis dans leur cantine. Les écoles Ambroise-Paré A et B proposeront dès la rentrée des vacances de février, deux portions de nourriture - une classique et une réduite - pour les hors d'œuvre et le plat principal, alors que l'école Marcel Pagnol teste la mise en place de la récupération des barquettes alimentaires dans lesquelles sont livrés les repas, en vue de leur recyclage en pièces automobiles.

Expression des groupes du Conseil municipal

Nous rappelons aux lecteurs que les textes publiés dans cette double page sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

COMMUNISTE/PARTI DE GAUCHE

Non au départ du centre de long séjour

Le centre de long séjour pour les personnes âgées, très apprécié des Colombiens, est un établissement intégré à l'Hôpital Louis Mourier de Colombes. **Ce centre a ouvert ses portes en 1988.** Ce fut l'aboutissement d'un long parcours de luttes et de revendications **animé par Yvonne Feuillard, adjointe au maire**, avec le soutien de milliers de Colombiens. C'est leur détermination et leur volonté, qui ont permis la création de cette structure. Le foyer-logement de notre ville porte d'ailleurs aujourd'hui le nom d'Yvonne Feuillard.

Avec 120 lits dont 30 de soins de suite, cet établissement de proximité, agréé par l'aide sociale, fait partie de l'offre publique de santé de la circonscription de la boucle Nord du département.

Le transfert de cet établissement de service public est programmé par l'Agence Régionale de santé et le ministère.

Les patients de ce centre bénéficient du lien direct avec l'ensemble des services médicaux et chirurgicaux de l'hôpital Louis-Mourier. Ce centre de proximité apporte incontestablement une offre indispensable de soins à une partie de la population âgée et aux familles concernées.

La loi « Hôpital, patients, santé, territoires » dite loi Bachelot, ne vise, sous prétexte de modernisation, que la réduction de l'offre publique de soins et de prise en charge en appliquant des critères absurdes de rentabilité.

Transférer cet établissement est inacceptable. Nous prendrons les initiatives qui conviennent pour combattre ce projet.

Nous appelons les Colombiens à se mobiliser pour le maintien à Colombes du Centre de long séjour.

Michèle Fritsch, Bernard Destrem, Évelyne Bouchouicha, Aïssa Ben Braham, Nicole Marliac, Yahia Bouchouicha, Christiane Chombeau-Soudais, Catherine Laigle, Patricia Pacary, Habib Benbelaïd

SOCIALISTE

Non au démantèlement des RASED

Le démantèlement de l'Éducation Nationale se poursuit inexorablement dans notre département. Sont annoncés la suppression de 79 postes en élémentaire et 90 dans le second degré à la rentrée 2012/2013 !

Certes, Colombes connaît, du fait de l'augmentation démographique, quatre ouvertures de classes.

Mais ce sont les postes de RASED (Réseaux d'Aide aux Élèves en Difficulté) qui sont les plus attaqués : 9 postes supprimés sur Colombes, 81 dans le 92 ! Tous, parents comme enseignants mobilisés pour stopper ce processus, craignent pour l'avenir de leurs enfants, pour la réussite de leurs élèves. Car, au-delà de la fragilisation de ce pilier républicain qu'est l'Éducation, se cache la mise à mal de la notion même d'égalité des chances. Ajoutée aux 80 postes supprimés ces dernières années, c'est bien la fin des RASED qui est programmée. Certes, 2 heures d'aide personnalisée sont intégrées au temps scolaire, mais elles ne pourront remplacer l'action de maîtres spécialisés, car elles ne répondent pas du tout au même type de difficultés rencontrées.

En s'attaquant aux élèves les plus fragiles sur le plan des apprentissages premiers, ces suppressions de postes aggraveront encore les inégalités scolaires, hypothéquant dès le plus jeune âge toute chance de promotion sociale, alors que la France est déjà pointée du doigt pour ses mauvais résultats par tous les indicateurs internationaux. La Ville, consciente des difficultés d'apprentissage rencontrées par certains enfants, s'est depuis de nombreuses années investie dans l'accompagnement à la scolarité sur le temps périscolaire : Coup de Pouce pour les CP, Coup de Pouce langage en grande Section maternelle pour les écoles en RRS, soutien scolaire, équipes pluridisciplinaires de soutien et lutte contre le décrochage scolaire dans le cadre du Dispositif de Réussite Éducative.

Mais tous ces dispositifs d'accompagnement ne peuvent trouver sens que si l'Éducation Nationale joue pleinement son rôle dans la prévention de l'échec scolaire. Force est de constater qu'à ce jour, engagée dans un processus fondé sur une logique comptable et d'une vision à court terme, notre école républicaine, en s'attaquant aux élèves les plus fragiles – et à leurs familles – creuse encore plus les inégalités.

Martine Antognazza (présidente), Maurice Lobry, Michèle Eteheberry, Zineb Akharraz, Bernard Danilo, Alexis Bachelay, Chantal Barthélémy-Ruiz, Viviane Le Guennec-Sarre, Philippe Le Prévost, Yaye Amy Diop, Kamel Essaïed, Nora Djebbari, Julien Gautier, Pierre-Antoine Droniou.

EUROPE ÉCOLOGIE/LES VERTS

L'austérité n'est pas une fatalité !

Le 8 mars, le conseil municipal débat des orientations budgétaires pour l'année 2012. C'est l'occasion pour la majorité municipale de s'exprimer sur son projet politique. **Nous avons une double responsabilité** : tenir nos engagements auprès de nos concitoyens et apporter une réponse juste à la crise profonde qui n'épargne pas les Colombiens.

Ne nous laissons pas berner par Nicolas Sarkozy : il veut faire porter le chapeau de son irresponsabilité budgétaire aux collectivités locales lourdement impactées. Le gouvernement, qui continue par ailleurs à réclamer des budgets en équilibre, a bel et bien abandonné les collectivités locales et n'honore pas ses engagements au détriment des plus défavorisés : après avoir gelé les dotations aux collectivités jusqu'en 2014 et rendu opaque leur attribution, il prévoit désormais de les réduire de 6 milliards d'euros jusqu'en 2016 !

L'UMP, dans un magnifique effort de surenchère, propose de porter cette réduction à 10 milliards d'euros. Autant dire un étranglement pour les collectivités qui sont à l'origine des ¾ des investissements publics et dont les dépenses ne représentent que 10 % du déficit public national, contre 85 % pour l'État !

L'État ne cesse de rassurer les marchés, d'accorder des cadeaux fiscaux et de lancer des plans de rigueur sans ligne directrice et sans aucune justice sociale. Au contraire, la priorité devrait consister à dégager des marges de manœuvre permettant demain de continuer à mieux satisfaire les besoins des Français et d'œuvrer au développement des collectivités.

Plutôt que d'austérité, c'est de prospérité partagée dont nous avons besoin. L'austérité n'est pas une fatalité, et le déficit que l'État cherche à faire payer aux communes n'est que le résultat des choix idéologiques poursuivis depuis 10 ans.

Ce contexte économique et financier nous appelle donc plus que jamais à montrer qu'une autre voie est possible. Fort du contre budget écologiste présenté par Eva Joly, notre groupe sera donc vigilant à ce que le triptyque qui fonde notre contrat de mandature, dans un souci de respect de l'environnement, de cohésion sociale et de développement économique, continue à être pris en compte, et favorise des arbitrages en faveur de la conversion écologique et sociale, et des plus démunis.

Patrick Chaimovitch (président de groupe), Catherine Bernard, Dominique Frager, Claire Gagnière, Frédéric Farid Sarkis.

CITOYENS AUTREMENT

Triste avenir pour les collectivités

Comme beaucoup de collectivités en ce début d'année, Colombes prépare son budget 2012.

Celui-ci sera adopté fin mars. Cette préparation budgétaire se conduit cette année dans un contexte très particulier. Un contexte que l'on peut qualifier d'inédit pour les collectivités. Colombes n'étant pas la seule à se trouver dans l'état.

Depuis plusieurs années déjà, les différentes réformes adoptées par le gouvernement font peser sur les collectivités un risque de perte d'autonomie avec à la clé une **dégradation du service public**.

Mais dans un pays où les valeurs d'égalité, de fraternité ont un sens historique, où la décentralisation s'est construite dans un rapport de confiance entre l'État, les collectivités et le peuple, où le service public constitue le socle d'une société solidaire, il paraissait impossible que ces fondamentaux soient pourfendus, brisés.

Et pourtant, ils le sont aujourd'hui et notre société n'en sortira pas indemne.

L'État, grand donneur de leçon, en imposant aux collectivités une austérité de fer les met dans la situation de prendre des mesures qui vont à l'encontre de leur rôle de moteur de la cohésion sociale. Et si cette spirale s'enclenche, elle sera difficilement réversible.

Nous, élus du groupe Citoyens Autrement, pensons que les collectivités locales ont un rôle à jouer au plus près des habitants. Par les politiques mises en œuvre elles amortissent les effets de la crise. Par leurs investissements elles contribuent à la relance de la croissance. Parce qu'elles sont à l'écoute du territoire, elles mènent des politiques responsables.

C'est avec ce regard que nous aborderons la préparation budgétaire 2012 et en considérant que le service public doit être le garant de la solidarité.

*Elizabeth Choquet, Michelle Macé, Véronique Monge, Noël Arcédiano
Edouard Phanor, Philippe Pattier*

UMP - NOUVEAU CENTRE

Cuisine Centrale : le nouveau syndicat intercommunal est-il utile pour Colombes ?

Alors que l'intercommunalité est en panne et ne dépasse pas les déclarations de bonnes intentions des maires de Colombes, Asnières, Gennevilliers et Bois-Colombes, voilà que la municipalité de Colombes vient de faire voter la création d'un syndicat intercommunal avec la ville de **Clichy pour la gestion en commun de notre cuisine centrale. Pourquoi un tel projet ? Quels en sont les bénéfices pour les Colombiens ?**

Une cuisine centrale moderne avait été construite sous la précédente mandature (pour un budget de 4 millions €) afin de répondre aux besoins de la ville de **Colombes** en matière de cantines scolaires, centres de loisirs, repas à domicile des personnes âgées et restauration du personnel communal. Cette cuisine assure un **service public de qualité et répond aux besoins de la ville** (soit 9000 repas/jour).

La ville de **Clichy** (un temps associée au « projet » général d'intercommunalité) ne bénéficie pas d'une structure suffisante à ses besoins (6000 repas/jour) et s'est tournée vers Colombes pour y subvenir.

Ainsi a été décidée la création d'un nouveau statut pour la cuisine centrale de Colombes, désormais gérée par un syndicat intercommunal, le CO-CLI-CO et devant être opérationnel dès le mois de février 2012. Cette **structure lourde** nécessite évidemment une extension des bâtiments existants pour intégrer l'ensemble des personnels et fabriquer, puis livrer plus de 15000 repas/jour. Nous avons voté contre ce projet car nous n'en percevons pas les bénéfices pour les Colombiens.

En effet, **l'extension de la cuisine centrale nécessite un investissement supplémentaire de 1,9 millions € en travaux** dont 60 % à la charge de la Ville et un **déficit prévu** pour cette nouvelle structure de 3,4 millions € dont 60 % également à la charge de la ville.

Dans la situation actuelle, et contrairement à la majorité municipale, nous ne considérons pas que le risque pris par la Ville soit opportun.

*Caroline Coblentz, présidente du groupe Ump-Nouveau Centre,
Nicole Goueta, Leila Leghmar, Pierre Nicot, Lionnel Rainfray*

CENTRE ET DÉMOCRATES

Pour la jeunesse de Colombes : respect, écoute et ambition

Quoi de plus abstrait que la notion de « jeunesse » ? Si on veut apporter des réponses concrètes aux questions de « jeunes », il faut savoir de quoi on parle. La politique « jeunesse » des élus centristes de Colombes s'adresse aux Colombiens de 16 à 25 ans (en deçà c'est l'enfance ou l'adolescence, au delà, on parle d'adultes), de tous les quartiers : des mesures en faveur de la jeunesse ne doivent pas concerner que les quartiers nord. Au contraire, c'est une opportunité de réduire le fossé entre Colombes nord et Colombes sud.

Travailler sur la jeunesse, c'est avant tout avoir une conception sur son rôle dans une ville et de déterminer les actions des élus municipaux à son égard. Bien sûr, un Maire ne peut pas tout régler : la déscolarisation, les problèmes familiaux, la délinquance,.... sont aussi de la responsabilité de l'État, de la Région ou du Département. Mais si une Ville ne peut pas tout faire, elle demeure l'acteur de proximité majeur. Un jeune ira plus facilement contacter les services de la ville afin de trouver des informations, être bien orienté et/ou trouver les réponses les plus justes. Ainsi, il faut s'assurer de l'existence de « Point Relais Infos » sur la formation, la santé, le milieu associatif....

Nous refusons d'user de démagogie ou d'utiliser la jeunesse à des fins politiques, elle mérite mieux que cela.

Nous demandons également que la Ville soit plus exigeante dans ses rapports avec la jeunesse. Il n'est pas de relation saine, sans respect de l'autre, considération et ambition. Il faut reprendre les termes de JF Kennedy et les adapter à notre échelle, en disant aux jeunes « ne vous demandez pas ce que la Ville peut faire pour vous, mais ce que vous, vous pouvez faire pour votre ville ». Ainsi, les élus municipaux doivent refuser toute forme d'assistance à sens unique et exiger des jeunes qu'ils s'engagent pour la ville : travailler dans les centres de loisirs, collaborer avec le service technique communal dans le cadre d'un apprentissage, apporter une aide aux maisons de retraite ou à un senior à domicile. Ce n'est pas être « ringard » ou « rétrograde » que de dire cela. Une Ville doit être le théâtre de l'épanouissement et de la maturité pour sa jeunesse.

Si la jeunesse a peur de l'avenir, doute sur ses capacités à faire face et ne parvient pas à trouver sa place dans ce monde complexe, c'est aussi dû au manque de considération qu'on lui accorde. Voici notre ambition pour la jeunesse de Colombes : respect, écoute et ambition. Si le maire adopte cet esprit dans son projet pour la jeunesse, nous sommes prêts à travailler sur un projet commun au service de l'intérêt général.

*Groupe Centre et Démocrates — Colombes
www.laurenttrupin.org*

UMP - PR

Tramway T1 : le maire de Colombes retrouve enfin la raison !

Il n'est jamais trop tard pour changer d'avis. Lors du Conseil municipal du 1^{er} février, la municipalité a enfin renoncé à faire passer le T1 par le centre-ville. Il lui aura fallu 4 ans pour comprendre ce que tous savaient depuis 10 ans : le passage du T1 par le centre ville (Agent Sarre-Bornard-place du Souvenir-avenue de l'Europe) risquait d'entraîner, par son étroitesse, des expropriations massives, des nuisances quotidiennes pour les riverains, des difficultés titanesques de stationnement et de circulation avec le report des véhicules dans les rues alentours (Champarons et Hoche notamment), une impossibilité de passage pour les pompiers etc. Bref, ce tracé était à hauts risques pour les habitants du Centre.

Des années de batailles que notre groupe a menées ont enfin amené la municipalité à retrouver un peu de raison. Les Colombiens jugeront à sa juste mesure ce magnifique retournement de veste du maire. Ce qui compte néanmoins, c'est que l'intérêt des Colombiens soit préservé.

Face à l'indifférence du maire, qui ne voulait pas vous écouter comme à son habitude, vous étiez plus de 250 Colombiens à venir nous le dire, au plus fort de notre mobilisation, lors de notre réunion du 15 avril 2010. Ce jour-là, en présence d'Hervé Marseille, vice-président du Conseil général des Hauts-de-Seine, nous avons demandé que le T1 passe par le Nord plutôt que par le Centre. À la suite de cette manifestation, vous avez été des centaines à signer notre pétition demandant un référendum local sur la question.

C'est donc par le Nord (Fossés Jean-Yves du Manoir-Zone industrielle Kléber) que passera le T1. Pour les Fossés-Jean, quartier particulièrement excentré, l'arrivée du T1 va permettre de développer un vrai projet de quartier, favorable à la fois à l'emploi et au cadre de vie. Elle sera l'occasion d'une requalification qualitative de l'avenue de Stalingrad avec des trottoirs plus larges et plus sûrs, et ce, sans que les véhicules soient empêchés de circuler en même temps que le tramway. Véritable outil de développement local, le passage du T1 va améliorer la desserte des entreprises de la zone Kléber pour plusieurs milliers de salariés. A défaut d'avoir pris la décision plus tôt, la municipalité a provoqué le départ de Thales et de ses 4500 salariés, tout comme celui du Racing Metro 92, excédé par la faiblesse des transports autour du stade Yves-du-Manoir. Les caprices du maire de Colombes ont donc eu des conséquences économiques et sportives irrémédiables pour notre ville. On ne peut que regretter qu'il ait attendu 4 ans pour nous entendre.

*Rama Jade, Présidente du groupe UMP/PR, Arnold Bauer, José Bonici,
Véronique Vignon*



Comme Marin et Alice, 16 autres enfants handicapés sont inscrits à l'école Victor-Hugo. Quatre sont intégrés à des classes ordinaires comme eux, et 12 sont inscrits en classes pour l'inclusion scolaire (CLIS).

Marin et Alice, à

Le 25 janvier dernier, le film Café de Flore sortait en salles, avec Racontant le combat d'une mère pour que son enfant handicapé soit des enfants porteurs d'une défici

Chaque matin, Marin et Alice se rendent à l'école Victor Hugo, dans le quartier de l'Agent Sarre, où ils sont scolarisés. Les deux enfants, âgés de 11 ans et atteints de trisomie 21, sont intégrés à des classes ordinaires et se partagent la présence de Yasmine, une auxiliaire de vie scolaire (AVS). Pendant qu'Alice travaille dans sa classe à des exercices de lecture, Marin apprend les rudiments de jeux de société avec l'association Strataj'M, venue préparer un tournoi inter-écoles. Comme ses camarades, Marin participe aux activités communes et passe au tableau. Lorsque revient le temps des exercices, en revanche, Marin ne travaille pas les mêmes exercices que ses voisins. « Marin s'intègre très bien

à la classe, mais il n'a pas le niveau suffisant pour suivre tous les cours de ses camarades, donc je lui donne des exercices plus adaptés à ses capacités », explique Pierre Dessaux, son instituteur.

« Même si les progrès que Marin fait ont l'air minimes, c'est en réalité énorme. Aujourd'hui il lit et commence à écrire : nous ignorions s'il en serait capable un jour. Pour nous il était très important que Marin soit scolarisé en école ordinaire. », raconte Nathalie Gerrier, sa maman. « Le thème du film Café de Flore nous a plu, car il reflète notre combat. Notre enfant est handicapé, certes, mais c'est un petit garçon comme les autres, avec son caractère et sa personnalité. Il a le droit à sa place en société

comme les autres ». Blagueur et très sociable, le petit garçon est aujourd'hui la star de l'école, où il est inscrit depuis la maternelle.

UNE OUVERTURE D'ESPRIT TRÈS FORTE

Alice n'a pas connu le même parcours. « Après trois écoles différentes, où l'intégration d'Alice a échoué faute d'implication des équipes enseignantes, nous avons inscrit notre fille à Victor Hugo », explique Anne Dubois. Là, la famille rencontre enfin une équipe ouverte qui accueille Alice sans difficulté. « Nous avons accueilli des enfants handicapés bien avant la loi de 2005 sur l'égalité des chances », confie Christine Houzelle, directrice de l'école élémentaire



Une projection du film « Café de Flore » a été organisée au cinéma des Quatre Clubs, en présence du réalisateur Jean-Marc Vallée, des parents de Marin et d'Alice et de Michelle Macé, conseillère municipale.



« Café de Flore » raconte l'histoire d'une mère, interprétée par Vanessa Paradis, qui se bat pour que son enfant trisomique ait sa place dans la société.



Lorsqu'ils ne peuvent suivre les exercices de leur classe, Marin et Alice bénéficient de la présence de Yasmine, leur auxiliaire de vie scolaire, qui les aide à travailler.



Présent à Victor-Hugo depuis la maternelle, Marin est parfaitement intégré à l'école.

l'école et à l'écran

deux Colombiens au générique: Marin et Alice, deux enfants trisomiques. scolarisé comme les autres, ce film est l'occasion de se pencher sur l'intégration intellectuelle dans les écoles de la ville.

et spécialisée dans la scolarisation des enfants handicapés. Avoir dans ses effectifs des enfants différents est extrêmement enrichissant pour l'équipe enseignante et les élèves: « Le handicap fait aujourd'hui partie de la vie de l'école, il y a une ouverture d'esprit très forte qui profite à tous et permet de créer un environnement propice à l'épanouissement des élèves handicapés ».

119 ENFANTS HANDICAPÉS SCOLARISÉS À COLOMBES

Comme Marin et Alice, 119 enfants handicapés sont scolarisés à Colombes, dont 18 rien qu'à Victor Hugo. Vingt-huit d'entre eux sont

répartis en deux Classes d'inclusion scolaire (CLIS), des classes ne comportant que des enfants handicapés avec un enseignement adapté: une à l'école Victor Hugo et l'autre dans l'école Langevin Wallon. Les autres sont intégrés à des classes ordinaires, accompagnés le plus souvent d'un AVS. « La loi de 2005 a permis que les enfants handicapés puissent être scolarisés dans l'école de leur quartier, ce qui a nettement amélioré le quotidien des familles », explique Sylvie Paré, enseignante référent, dont le rôle est de faire le lien entre la Maison départementale des personnes handicapées et l'entourage de l'enfant. De nombreuses associations, comme la Pep 92, Sais 92, Grandir à l'Ecole,

participent également à l'amélioration du quotidien des enfants handicapés en milieu scolaire. Un chargé de mission handicap au sein du centre communal d'action sociale est chargé de faciliter les liaisons entre ces associations, les familles et les institutions. « Notre volonté est de faire de Colombes une ville pour tous et ceci dès le plus jeune âge, explique Michèle Etcheberry, maire adjointe déléguée aux affaires sanitaires, sociales et au handicap. C'est pourquoi nous scolarisons les enfants dans les différentes structures à la demande des parents, parce que nous sommes convaincus que l'immersion précoce est la plus favorable ». ■

À NE PAS MANQUER

La huitième édition du Hip-Hop Contest s'ouvre à l'international

La huitième édition du Hip-Hop Contest prend une dimension internationale, en créant un échange culturel avec la Russie. L'objectif est d'encourager les contacts, les projets, d'élargir les frontières, et d'ouvrir de nouveaux axes de coopération à travers une passion commune : la danse.

En 2011, le Hip-Hop Contest avait déjà amorcé cette ouverture mondiale, avec la participation de danseurs venus d'Amérique du Sud et du Maghreb. À la fois compétition et spectacle, le Hip-Hop Contest est un événement de grande renommée, créé par l'association colombienne 9.2 Styles en 2004. Cette année, un jury venu de Corée du Sud, du Venezuela, de France et d'Angleterre devra départager la centaine de candidats et élire les groupes qui s'envoleront pour la grande finale du « Soul City Festival », qui aura lieu à Saint-Petersbourg, du 30 mars au 1^{er} avril. L'association 9.2 Styles a décidé d'offrir la possibilité aux jeunes talents danseurs de Colombes de participer au Hip-Hop Contest 8. À cette occasion, des auditions se tiendront le samedi 3 mars à l'Espace des 4 chemins de 9h à 12h.

Rendez-vous le samedi 17 mars à 13h30 à l'Avant-Seine, 88, rue Saint-Denis
Informations : 01 71 12 88 30 / 06 65 24 95 60



EXPOSITION

ABYMES

Jusqu'au 10 mars

☀ À l'Avant-Seine
88, rue Saint-Denis
01 56 05 00 76

L'Avant-Seine expose le travail de Cécile Cée, artiste photographe. Autour des textes de Cervantès, l'artiste offre la possibilité de découvrir le processus artistique de l'intérieur. Le 10 mars, lors d'un atelier ouvert au public, elle créera en direct des tableaux photographiques, en collaboration avec des « acteurs volontaires » recrutés parmi les spectateurs.

THÉÂTRE

LE SOLDAT VENTRE CREUX

5, 12 et 13 mars

☉ Au Hublot, à 20h30
87, rue Félix Faure
01 47 60 10 33

Après cinq années de guerre, "Sosie" revient le ventre vide, avec pour seul désir de retrouver sa femme et son fils. Mais devant la porte de sa maison, un autre lui-même l'attend. Ce soldat inconnu s'appelle aussi "Sosie", vit dans sa maison, embrasse sa femme et son fils. Il a le ventre plein et proclame être là depuis la nuit des temps. "Sosie" a-t-il perdu la

mémoire, ou la guerre a-t-elle tout pris de lui, jusqu'à son identité ? Le combat entre les deux hommes navigue de l'absurde au cruel et parfois à la farce, sous le regard attentif et muet de l'enfant.

SPECTACLE

[PIERRIC] HOMME ENCADRÉ SUR FOND BLANC

Du 6 au 9 mars

☉ ☉ À l'Avant-Seine, à 20h30
88, rue Saint-Denis
01 56 05 00 76

Triomphe avignonnais, cette création hétéroclite repose entièrement sur les épaules d'un homme. Celui-ci est enfermé sur scène, il ne peut ni sortir ni échapper au regard du public. Hommage vibrant aux mimes de Buster Keaton ou de Charlot, cette pièce cultive un humour sobre et participatif. Acteur à part entière, le public est invité à combler les trous et à imaginer la suite des numéros.

Le Soldat Ventre Creux les 5, 12 et 13 mars au Hublot



Bérangère Krief vendredi 9 mars à la MJC-TC



THÉÂTRE

BÉRANGÈRE KRIEF

Vendredi 9 mars

● À la MJC-TC, à 20h30

96, rue Saint-Denis

01 56 83 81 81

Quel est le point commun entre Joey Starr et Jean d'Ormesson, entre Freud et Franck Ribéry ? Entre Zadig et Voltaire, qui pète les plombs côté prix ? Que faire face à un mort-vivant ? Dans son one woman show, Bérangère Krief fait le point sur tous les grands mystères de la vie.

CONCERT

ORCHESTRE D'HARMONIE DE COLOMBES

Vendredi 9 mars

● Au Conservatoire, à 20h30

25, rue de la Reine Henriette

01 47 85 65 59

L'Orchestre d'Harmonie de Colombes invite pour cette soirée l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Grouslay. Les deux formations partageront un programme composé de musiques de film. Un final réunira les deux orchestres : ambiance assurée avec les vents et les percussions en pleines capacités sonores et rythmiques ! Réservation au 09 50 96 39 15 ou 06 31 15 78 42.

CONCERT

ORUS - SACRAMENTO

Vendredi 9 mars

● Au P'ti Cadran, à 19h30

3, rue Saint-Denis

Magie noire, danse, rock et volupté pour cette soirée funk rock, où les voix groove des deux groupes vous feront décoller vers le rêve.

THÉÂTRE

BEN

Samedi 10 mars

● À la MJC-TC, à 20h30

96, rue Saint-Denis

01 56 83 81 81

Autant à l'aise au Jamel Comedy Club que dans le Fou du Roi sur France Inter, Ben est un humoriste irrésistible et surprenant. Après deux ans de succès à Paris, il présente aujourd'hui son spectacle dans toute la France, à mi-chemin entre le stand-up et le one man show traditionnel.



À VOIR



CHOUF OUCHOUF

Accompagnés du Collectif acrobatique de Tanger, Dimitri de Perrot et Martin Zimmermann offrent une nouvelle fois matière à rire et à sourire au public. Avec pour toile de fond le labyrinthe de la médina de Tanger, la troupe propose une réflexion pertinente sur la rencontre et le regard de l'autre. « Chouf Ouchouf », « Regarde, et regarde encore » en français, est un éloge de la simplicité et de la tolérance. Avec humour, le thème est un voyage dans les rues et la culture marocaine, au gré de chansons populaires et de cascades spectaculaires. Mêlant émotion et acrobatie, les acrobates embarquent le public dans un autre monde en deux sauts, trois pirouettes. Pour ce spectacle familial, l'Avant-Seine met en place un tarif spécial : 1 adulte + 1 jeune = 16 €.

Mercredi 28 et jeudi 29 mars, à 20h30

L'Avant-Seine - 88, rue Saint-Denis - 01 56 05 00 76

CINÉMA LES 4 CLUBS

EN MARS DANS LES SALLES



John Carter, d'Andrew Stanton

Cloclo, de Florent Emilio Siri

Target, de McG

Hunger Games, de Gary Ross

La colère des Titans, de Jonathan Liebesman



Cinéma Les 4 Clubs

35, rue du Bournard - 92700 Colombes



Tél. : 08 92 68 01 22 - Fax : 01 47 84 11 52

Les salles 2 et 4 sont accessibles

aux personnes à mobilité réduite.

Attention. Les films et animations programmés peuvent être modifiés en fonction de l'actualité par les diffuseurs ou la direction du cinéma Les 4 Clubs.

La tempête du 13 au 15 mars à l'Avant-Seine



THÉÂTRE

LA TEMPÊTE

Du 13 au 15 mars

● À l'Avant-Seine, à 20h30

88, rue Saint-Denis

01 56 05 00 76

Cette féerie en cinq actes retrace l'histoire de Prospéro, ancien duc de Milan, déchu et exilé par son frère, trouvant refuge sur une île inconnue. Cette tragi-comédie de Shakespeare est une interrogation sur le destin de l'homme, mise en scène par Philippe Awat, déjà accueilli en 2009 avec le Roi Nu.

CONCERT

CERCLE SYMPHONIQUE DE COLOMBES

Vendredi 16 mars

● Au Conservatoire, à 20h30

25, rue de la Reine Henriette

01 47 85 65 59

Le Cercle symphonique de Colombes propose une soirée de musique classique au Conservatoire.

CONCERT

JAM SESSION TRÂCE N°3

Vendredi 16 mars

● Au P'ti Cadran, à 19h30

3, rue Saint-Denis

Après les sessions de l'Automne, les groupes de la sélection Trâce du Réseau 92 retrouvent la scène du P'ti Cadran, pour une soirée rock.

Yael Naim mercredi 21 mars à l'Avant-Seine



THÉÂTRE

MOTOBÉCANE

Samedi 17 mars

● À la MJC-TC, à 20h30

96, rue Saint-Denis

01 56 83 81 81

« El tiot Victor », surnommé « Motobécane », sillonne les routes de Picardie sur sa mobylette bleue. Amandine, huit ans, surgit sur sa route et bouleverse sa vie. Au cours de cet échange, la force du langage hors du commun, qu'il soit drôle ou émouvant, nous transporte au-dessus des lois et de nos préjugés.

THÉÂTRE

LE MAÎTRE DES MARIONNETTES

Mardi 20 mars

● À l'Avant-Seine, à 20h30

88, rue Saint-Denis

01 56 05 00 76

Fruit d'un voyage initiatique entre Orient et Occident, ce spectacle est un bijou rare et précieux. Dominique Pitoiset, metteur en scène, s'est rendu au Vietnam avec l'ambition d'apprendre une tradition millénaire en voie de disparition : la création de marionnettes sur l'eau. Ce voyage s'est mué en une découverte initiatique d'un pays et de ses cultures ancestrales. Comme un carnet de croquis, le spectacle dresse le portrait d'inconnus,

croisés au détour d'un chemin, témoins du Vietnam d'hier et d'aujourd'hui.

CONCERT

Yael NAIM

Mercredi 21 mars

● À l'Avant-Seine, à 20h30

88, rue Saint-Denis 01 56 05 00 76

La voix de Yaël exprime plus que jamais la force et la fragilité des périples vécus ou intérieurs, qui peuvent aussi les conduire à se mettre en scène dans le plus simple appareil, n'ornant le chant que d'un violoncelle ou d'une guitare. Dans le cadre du Festival Chorus des Hauts-de-Seine.

SPECTACLE

IRISH LEGENDS

Jeudi 22 mars

● À l'Avant-Seine,

à 15h et 20h30

88, rue Saint-Denis

01 56 05 00 76

Oxo production présente le spectacle Irish Legends. Sur les rythmes frénétiques des claquettes irlandaises, danseuses et danseurs venus des meilleures académies de Dublin et de Galway proposent un voyage éblouissant au cœur de la légende celte. Jouant sur des instruments de musique traditionnels comme la cornemuse irlandaise ou le bodhran, les

Motobécane samedi 17 mars à la MJC-TC



Activité accessible
au public à mobilité réduite.

musiciens du groupe inter-prètent un florilège des plus beaux airs du folklore irlandais transmis de génération en génération. Un spectacle hors programmation.

CONCERT

BIG BAND DE COLOMBES

Vendredi 23 mars

☉ Au Conservatoire, à 20h30
25, rue de la Reine Henriette
01 47 85 65 59

Le Big Band du Conservatoire - direction Yves Prutot - revient pour un concert printanier : un nouveau programme du latino au funk, des standards et des solistes - pour tous ! Réservation conseillée au 06 40 16 34 07 ou administration@bigbanddecolombes.com

CONCERT

MASCARADE - MAD MOON

Vendredi 23 mars

☉ Au P'ti Cadran, à 19h30
3, rue Saint-Denis

La mascarade malaxe divers axes musicaux, envoie du ska dans la face, du reggae sur la place et du rock en préface, tandis que Mad Moon voyage entre riffs seventies et sonorités nineties...



THÉÂTRE

DIPLOMATIE

Samedi 24 mars

☉ À l'Avant-Seine, à 20h30
88, rue Saint-Denis
01 56 05 00 76

Le 25 août 1944, les Alliés arrivent aux portes de Paris. Dietrich von Choltitz, Gouverneur du Grand Paris, se prépare sur ordre d'Adolf Hitler à faire sauter la capitale. Porté avec une maîtrise constante par Niels Arestrup et André Dussollier, le duel s'engage dans une chambre d'hôtel. Froideur implacable contre raison et mesure.

Pourtant, au matin, la ville est intacte. Pourquoi ? Qu'est-ce qui a permis d'éviter le massacre de plus de 2 millions de civils ?

THÉÂTRE

MÉDÉE

Le 24 mars, à 20h30, Le 25 à 17h

☉ À la Cave à Théâtre
58, rue d'Estienne d'Orves
01 47 80 92 19

Médée, magicienne, fille du roi de Colchide, s'est embrasée pour Jason. Guidée par sa passion, elle a transgressé tous les codes, toutes les règles, tous les interdits fondateurs de la civilisation. Pour lui, elle a trahi, elle a tué et s'est exilée... Avec « Médée : trois visages », découvrez qu'un même acte peut procéder d'intentions très différentes, qui peuvent être présentées très différemment. Elles ne prêtent pas aux mêmes conséquences et n'appellent pas un même jugement.

CONCERT

BÊTES EN STOCK

Dimanche 25 mars

☉ À la MJC-TC, à 15h
96, rue Saint-Denis
01 56 83 81 81

Avec « Bêtes en Stock », son deuxième spectacle pour enfants, Pascal Parisot convoque un bestiaire bigarré et décalé auquel viennent se mélanger les bêtes que nous sommes. Des vaches espagnoles peu anglophiles, aux pigeons qui craignent la nature, en passant par des caniches sauvages hantant les bois... Un stock de questions, bonnes ou mauvaises, suscite un stock de réponses et surtout un stock de chansons avec un brin de philosophie et plein d'humour... Dans le cadre du Festival Chorus des Hauts-de-Seine.

COUPE CŒUR

LA FEMME À L'HONNEUR



Trois associations, soutenues dans leurs projets par la Ville, sont regroupées à l'occasion de la journée des femmes à Colombes. **Le 10 mars**, La lumière de Colombes fête son 17^e anniversaire et inaugure ses nouveaux locaux au 7, rue Michelet, **de 9 à 19h**, avec des portes ouvertes et un débat sur la place de la femme dans la société. Dans le cadre du projet Musée de la femme mené depuis plusieurs mois par le Collectif Masque, le CSC des Fossés-Jean organise

une journée également autour des femmes. **De 14h à 15h**, à la médiathèque Michelet : rencontre-débat sur « La place des femmes dans l'histoire, une histoire mixte », par Irène Jami, professeure d'histoire. **À 15h**, devant le CSC des Fossés Jean, 11, rue Jules Michelet : « Musée de la femme » et inauguration du nom du patio. Ce spectacle est une présentation des ateliers menés par le Collectif Masque au CSC des Fossés-Jean pendant les vacances scolaires. À travers différentes saynètes, les comédiens raconteront l'histoire de la femme, de la préhistoire de Lucy jusqu'aux années de révolte de Simone de Beauvoir. Le "musée" sera introduit par l'inauguration du nom du patio, dans le cadre de sa végétalisation. Vous pouvez participer au choix du nom en votant pour Rosa Parks, Flora Tristan ou Violette Maurice, à l'accueil du centre ou sur le site du média citoyen (<http://mediacitoyendecolombes.fr>).

À 16h au CSC des Fossés-Jean : Vernissage de l'exposition plastique, qui présente un regard pluriel sur la femme, à travers des créations réalisées par des enfants, des adolescents et des adultes du CSC. Enfin, Olympe de Gouges, une des pionnières du féminisme, sera réincarnée par le Collectif Masques **à 18h**, près du cinéma des 4 clubs.

Big Band de Colombes vendredi 23 mars au Conservatoire



Monsieur Chasse! samedi 31 mars à l'Avant-Seine



CONCERT

SOIRÉE 109 VIN GORDON

Vendredi 30 mars

● Au Tapis Rouge, à 20h
6, rue de la Liberté
Nouvelle soirée 109 à
Colombes, avec au programme
la légende vivante Vin
Gordon, tromboniste jamaïcain
qui a joué avec Bob Marley,
Justin Hinds et Max Romeo.
À ses côtés, Full Faya
Orchestra, Tess, Difanga,
Doolayz & Devil B, Wake up
Sound, Highdiwann et
Progressound se défouleront
sur la scène du Tapis Rouge.

THÉÂTRE

MONSIEUR CHASSE!

Samedi 31 mars

● À l'Avant-Seine, à 20h30
88, rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Dans ce jeu de dupe sans
morale, les portes couissent et
l'émotion affleure sous couvert
d'un rire omniprésent. Porté
avec souffle par des comédiens
qui hésitent entre Charlot et
Jacques Tati, ce vaudeville de
Feydeau ausculte le jeu de
l'amour et du hasard, où le
mariage est souvent le grand
perdant. Rythmée, dans un
décor vichy des années 50,
la pièce voyage avec réjouis-
sance au pays des maris
trompés, des amants déçus et
des femmes jalouses...

CONCERT

COLOMBES JAZZTET

Samedi 31 mars

● Au Caf'Muz, à 20h30
31, rue Jules Michelet
01 46 49 05 54
Colombes Jazz présente un
collectif de six musiciens de
jazz vivant tous à Colombes.
C'est la première collaboration
entre l'association Colombes
Jazz et le Caf'Muz.

CONCERT

SOIRÉE 109 LOFOFORA

Samedi 31 mars

● Au Tapis Rouge, à 20h
6, rue de la Liberté
Sur son dernier album
« Monstre Ordinaire »,
Lofofora délivre un rock plus
métal que sur les précédents,
avec des titres rapides et
violents, des morceaux
plus lents et pesants et des
ballades bien senties. Groupe
toujours engagé, Lofofora est
plus que jamais le pilier du
Metal français. 1^{re} partie :
Tagada Jones et Suffer
in Vain. Dans le cadre du
festival Chorus des Hauts-
de-Seine.

SPECTACLE

ALEX LUTZ

Samedi 31 mars

● À la MJC-TC, à 20h30
96, rue Saint-Denis
01 56 83 81 81
Alex Lutz est sur tous les
fronts : auteur, comédien,
metteur en scène... Ce jeune
acteur aux casquettes multiples
est un touche-à-tout de génie.
Spectaculaires et hilarants,
les personnages défilent.
De l'odieux directeur de
casting à la vendeuse
franchement stupide, en passant
par la jeune fille perturbée par
ses hormones, ils sont nom-
breux à s'être glissés dans ce
one man show athlétique.



CONCERT

LES LYCÉENS EN CAVALE

Dimanche 1^{er} avril

● Au Tapis Rouge, à 14h
6, rue de la Liberté
Deuxième épisode des
Lycéens en Cavale 2012,
avec la présentation de
nouveaux groupes lycéens
sur la scène du Tapis Rouge.

THÉÂTRE

À L'OUEST

Jeudi 5 avril

● À l'Avant-Seine, à 20h30
88, rue Saint-Denis
01 56 05 00 76
Julie et Louis visitent leur
grand-mère Madeleine, juste
avant le déclenchement de la
crise financière. Leur père,
d'ordinaire économe et inquiet,
est devenu euphorique et
dépensier sous l'effet d'un
antidépresseur. Il s'apprête
même à vendre la maison de
famille ! Madeleine décide de
prendre les choses en main.
La pièce fait écho à l'actualité,
et s'adresse au public.
Un fil ludique se tisse entre la
scène et la salle, pour mieux
interroger ces temps troublés.

L'ÉVÈNEMENT



LE PRINTEMPS DES POÈTES

Un peu de douceur dans ce monde de
brutes ! Du 5 au 18 mars, le Printemps
des Poètes prend ses quartiers à
Colombes, et investit les médiathèques,
le Hublot, la Cave à Théâtre, et d'autres
lieux encore.

Retrouvez le programme sur le site
de la Ville : www.colombes.fr

COUPE CŒUR

LES MÉDIATHÈQUES VOUS CONSEILLENT



Berceuses

Hervé COFFINIERES

Enfance et musique, 2009.

Un livre tout en rondeurs, aux images poétiques
et tendres et une compilation de berceuses du label

Enfance et Musique, pour s'endormir paisiblement, bercé par de douces
voix. Bonne nuit !

Quand la ville gagnait sur la campagne

La densification urbaine, la mondialisation, l'Internet transforment notre quotidien. Mais les mutations des modes de vie des Colombiens se sont révélées tout aussi puissantes au début du XX^e siècle.



Au début du XX^e siècle, deux mondes s'affrontent
(photo: Musée d'Art et d'Histoire de Colombes)

« **A**ujourd'hui les choses ont beaucoup changé... Colombes tend à se convertir en faubourg de Paris », pouvait-on lire dans L'État des communes, publié par le Conseil général de la Seine en 1905.

Le bourg vit un premier bouleversement, avec l'arrivée du chemin de fer au milieu du XIX^e siècle. Il passe en à peine trois décennies de 1500 habitants à 13548 (recensement de 1901), se partageant en deux mondes bien séparés. La paysannerie locale, regroupée autour de son clocher, a

vu arriver une population citadine à dominante résidentielle qui, préférant s'entourer de grands jardins, n'investit que peu le centre dans les débuts. Des 2576 habitations dénombrées en 1901, beaucoup sont en fait disséminées sur ce grand territoire. C'est essentiellement un habitat individuel, s'implantant surtout sur les axes routiers et ferroviaires ainsi que sur les hauteurs. En 1896, les natifs de Colombes ne sont plus que 2300, le reste de la population se répartissant entre provinciaux et, surtout, nouveaux venus de la petite couronne (pour la moitié).

UN PAYSAGE ENCORE CHAMPÊTRE

Devant l'émiettement des terres exploitables, l'agriculture recule, inexorablement, ne représentant plus que 208 ha selon un rapport de 1903, soit 22 % de la superficie. Face à la concurrence des vins du sud acheminés par voie ferroviaire, la vigne ne s'étend plus que sur 5 ha. L'on cultive surtout les céréales, viennent ensuite la pomme de terre et la betterave pour plus d'un tiers. La culture maraîchère, fleuron de nos banlieues au XIX^e siècle, s'efface petit à petit.

Mais le paysage reste agreste, les animaux y sont encore très présents : plus de 500 bestiaux d'espèce bovine et surtout plus de 600 chevaux. Ces derniers représentent encore la principale force motrice pour les particuliers. Aussi, les chemins dits de communication sont prédominants. C'est la voiture qui amènera le macadam, mais dans l'Entre-deux-guerres seulement. Les rues dans les zones plus urbaines sont loin d'être viabilisées, sans trottoir et souvent simplement pavées, un tiers d'entre elles sont d'ailleurs des voies privées.

L'ACTU

Consultez les photographies des années 1959-1975

La collection des photographies des années 1959-1975 est enfin consultable aux Archives municipales. C'est grâce à l'important travail de classement et d'enregistrement des données, mené au cours de l'année 2011 par un volontaire du service civique, Mohamed Abaran, mis à notre disposition par la Mission Cohésion sociale de la Ville.

UN JOUR DE

MARS À COLOMBES

Colombes en ce 24 mars 1907 se fait connaître du grand public : un ministre s'est déplacé, soutenant l'ouverture du stade racheté par le Journal « Le Matin ». Ce grand quotidien parisien mise sur le sport pour accroître ses ventes et programme des rencontres de haut niveau avec le Racing Club de France, sur l'emplacement de l'ancien champ de courses... et après 1924, du futur stade Yves-du-Manoir.

Plus pittoresque encore, « les riverains sont tenus d'effectuer eux-mêmes le balayage de la voie publique au droit de leurs propriétés ». Et s'il y a un service « d'enlèvement des boues » pour les déchets, l'expression employée signifie qu'ils sont jetés à même le sol.

TROIS LIGNES DE TRAM EN 1901

Cependant l'éclairage public, initié dès 1864, s'est étoffé : 489 becs de gaz sur les voies les plus parcourues quarante ans plus tard. La distribution d'eau décrétée aussi depuis 1864 permet une adduction jusque dans les maisons, mais 12 bornes-fontaines en 1905 attestent toujours d'un approvisionnement en dehors de chez soi. Un réseau d'égouts commence aussi à se constituer. Dernière touche de modernité, le tramway apparu en 1896, qui compte en 1901 trois lignes régulières. ■

Réservez

votre espace publicitaire

» dans le journal de la ville
de Colombes

Contact

Cynthia de Almeida
06 69 51 36 55



Les Matériaux Verts
Réseau sélectionneur depuis 1986

Construire
Rénover
Déménager

Vente de Matériaux Ecologiques

Peintures
Enduits
Isolants
Parquets
Huiles
Lasures
Outillage...



Services :
Livraison - Installation
Dépôt - Chantier
Remise
01 30 76 39 30

2000 m² de dépose - stock et stock

Parquet massif
Bancs de bois

2000 m² de dépose - stock et stock



100, Boulevard Jean Jaurès
78000 Houilles
09 64 44 24 78 -
www.les-materiaux-verts.fr

Pour un habitat
SAIN,
ECONOMIQUE
& DURABLE



**TERRASSEMENT ASSAINISSEMENT
VOIRIE PAVAGE MAÇONNERIE
AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS**

218, rue Michel Carre - 95870 BEZONS
Tél. 01 30 76 39 30 - Fax. 01 39 61 53 24

Émilie Gaydon, archiviste engagée

Recrutée au service des archives de Colombes il y a deux ans, Émilie Gaydon, 29 ans, a décidé en 2011 de faire profiter le gouvernement du Burkina Faso de son savoir-faire.



Dates

- **Été 2007** : adhère à l'association Archivistes sans frontières (ASF).
- **2008** : obtient son Master 2 archives à l'université de Versailles
- **Août 2008 - mai 2010** : travaille comme archiviste itinérante au Centre interdépartemental de gestion (CIG) de la Grande Couronne.
- **Mai 2010** : arrivée à la mairie de Colombes.
- **Novembre 2011** : séjour de quinze jours au Burkina Faso, dans les locaux du secrétariat général du gouvernement et du conseil des ministres.

Sa phrase

« Dans ce travail, il faut être pragmatique ».

Pendant deux ans, Émilie Gaydon a été archiviste itinérante. Non pas qu'elle parcourait la France à la recherche de documents rares : « En fait, j'allais de ville en ville en Île-de-France à la demande des communes ». En 2010, elle pose ses valises à Colombes, où elle devient responsable adjointe des Archives communales. Mais le goût du voyage ne l'a pas pour autant quitté.

SAUVEGARDE DES DOCUMENTS MENACÉS

En novembre 2011, Émilie s'est engagée dans une mission pas comme les autres. Destination le Burkina-Faso, pays de 16 millions d'habitants situé en Afrique de l'Ouest, où l'attendait une vision familière : des centaines de documents à classer, dater, trier... bref, à archiver. Tout sauf du tourisme, donc. « Depuis 2007, je fais partie de l'association Archivistes sans frontières, qui travaille à la sauvegarde des documents

menacés de destruction dans les pays étrangers, explique-t-elle. Nous sommes notamment intervenus récemment en Égypte et à Haïti. L'idée est aussi de valoriser les archives des pays en demande, suivant des techniques modernes ».

Ce voyage à l'étranger s'est mis en place sous la forme d'une collaboration avec le gouvernement basé à Ouagadougou, la capitale. Nom de code : « Un bon archivage pour une bonne gouvernance ». L'expérience a été à la fois synonyme de dépaysement et d'adaptation de son savoir-faire. « Nous avons travaillé main dans la main avec nos homologues du secrétariat général, raconte Émilie. Il a fallu être pragmatique et bien organiser notre temps, car nos journées ne duraient que de 8h à 13h ». Durant quinze jours, les archivistes burkinabés, dont plusieurs ont été formés en France, ont vu leurs étagères se vider de manière drastique. Mais ce fut un peu dur... « Le Burkina-Faso a cette manie de la signature et du tampon, s'exclame Émilie

avec un sourire. Dès qu'il y a l'un ou l'autre sur un document, il faut le garder ! Alors que le but dans les archives publiques est de ne conserver que les originaux. »

Résultat : au terme de cette mission africaine, 184 des 263 mètres linéaires de documents ont été éliminés et 79 ont fait l'objet d'un versement au Centre national des archives. Une « politique d'élimination pertinente » pour la Savoyarde, qui a découvert un pays et une culture d'une manière originale. « Je n'avais jamais été en Afrique. En découvrant la vie des habitants, l'endroit où ils travaillent, l'expérience s'est révélée humainement plus intéressante ». De bons souvenirs qui s'accompagnent d'un véritable enrichissement professionnel : « au-delà de la théorie, archiviste est un métier de bon sens et de pratique, notamment dans le cadre de mes missions de gestion et de valorisation des archives ». Ainsi, elle n'exclut pas de repartir en mission si l'occasion se présente. Et de reprendre ses valises, pour un nouveau voyage. ■



100 ans, ça se fête !

À l'occasion de leur centième anniversaire, Anne-Marie Dejamme, habitant la résidence l'Esterelle, ainsi qu'Emilie Baron, qui réside à la villa Kreisser, ont reçu en janvier la visite de Michèle Etcheberry, adjointe au maire déléguée aux Affaires sanitaires et sociales et au Handicap, et de Noël Arcédiano, conseiller municipal délégué à la Communication, qui ont célébré comme il se doit avec elles cet événement.

Faites vos démarches en ligne

Le portail Internet de la Ville vous permet de faire votre demande de livret de famille, de délivrance d'état civil de naissance, de décès ou de mariage, en utilisant les formulaires à télécharger directement en ligne. Le site répond également à toutes vos questions qui concernent ces démarches administratives. Rendez-vous donc sur www.colombes.fr.

Pour un message de bienvenue...

Le service de l'État civil adresse à tous les parents de petits Colombiens un courrier signé du maire, auxquels ceux-ci peuvent répondre pour publier le nom du nouveau-né dans cette page. Vous n'y figurez pas malgré tout ? Faites-vous connaître auprès du service, au 01 47 60 87 03, qui recueillera votre demande.

BIENVENUE aux nouveaux petits Colombiens, félicitations aux parents de...

Ethan AGOSSA, Salam AGUEDOUR, Lysandre ALIBELLI, Lilian ALVAREZ BAYONNE, Yassmin AOUTI, Tyron BALANA LALLEMENT, Victoria BATISTA MARTINS, Raphaël BECKER-BABEL, Rayan BELLAKHDAR, Naila BELMOKDAD, Alexis BERNARD, Selma BETTA, Zélie BLINDERMANN-RETOUT, Ibrahim BOUAI-CHAOUI, Abdallah BOUKCHMOUR, Aliya BOUTERA, Sarah BRAÏK, Timaël CE-SAIRE LE GUERROUÉ, Ines CHARCHOUI, Timothée CHASSAGNE, Lahna CHIHA, Jules COUDASSOT-BERDUCOU, Paul COUDASSOT-BERDUCOU, Kamil DARIF, Nolan DAVID, Louane DE ALMEIDA, Yanis DUPROS LAMBERT, Qassim EHUE, Sajid EHUE, Yliann FERHANI, Garance FRANCESE, Lucas GEOFFROY, Jenna HASNAOUI MOUNIR, Théo HASSAINE, Aya HASSAINE ALIOUI, Noam KHAFFANE, Jade LAYADI, Abigaïl LE BIHAN, Maëlie LE FEBVRE, Chiab El Dine LEFKIR, Swann LEIBUNDGUTH M'BOKI, Jayson LELIONNAIS VINIGER, Thaïs LEMOINE, Lucas LEROY, Ruth LIAMBI ADJEVI, Alexis LOPES ARRAULT, Clara LUCAS, Babacar MBAYE, Elsa MICAULT, Kyliann MIZIUS FEDE, Gabriel MORA, Tamara MOURAD, Illian NAIT MERABET, Lya NEGLOKPE ADJEVI, Zakaria OUSTI, Lucie PINTO, Jade RODRIGUES, Amady SAMB, Selma SLIMANI, Assil SOUID, Rahma TAHAR, Noah TOILEHIE, Héloïse TRAC, Giuliana XAVIER.

ILS SE SONT MARIÉS, tous nos vœux de bonheur à...

EL HELBAWI Farid et ISMAIL AHMED Linda, FONVIELLE Eric et COSTA DE BRANCO E BRITO Vanessa, HAMIDA Sami et AGUIR Sonia, PERUMAL Suresh et BALASUBRAMANIAM Shantha

ILS NOUS ONT QUITTÉS, la Ville présente ses condoléances aux familles de...

Ellen AHTOU ép. FLEURAT, Mercédès ANIDJAR ép. COHEN, Adrien BAAS, Michel BARTAZON, Ali BOUCHERIT, Jean BRUCH, Macoura CONDÉ ép. KEITA, Georgette COSSIN ép. LETELLIER, Margarida de CARVALHO LOPES ép. PINTO COELHO de OLIVEIRA, Solange DEBAST, Micheline DISSAIS ép. VERDON, Jean FERRAND, Marie FILIQUIER ép. PEDRONI, Marija GALOVIC ép. MARKETIC, Émilie GILLES ép. BARON, Elise GITZHOFFEN ép. FORNACIARI, Joël GOASGUEN, Marcelle GRENET ép. BOUVET, Abdellah HAMDANI, Zahra KETABOLLAH ép. ROUHOLHAI, Fify KHALIL, Marcelle LEFEBVRE ép. HIÉRUNDIÉ, Marie LEPETIT ép. DUROZOI, Narcisse LONGI, Saleh MAHDI, Raymonde MAILLARD ép. TORRADO, Francesco MANGIFESTA, Elie MAZINGARBE, Adalgisa NUCCI ép. LAURENT, Jacqueline PACCIARELLA ép. NORMAND, Daniel RACCO, Raquel ROCHA, Marie-José ROHR ép. VERLEYE, Denise ROUÉ ép. BLANCHETIÈRE, André SIEUR, Jeannine SOUDÉE ép. GUÉROULT, Suzanne THIÉBAUT ép. MORTIER, Geneviève WERMESTER ép. LAMARRE, Edouard WESSELY, Marie-Thérèse WINGERTER ép. MILLANT.

Les élus vous reçoivent sur rendez-vous

MAIRE

Philippe SARRE 01 47 60 82 78

ADJOINTS AU MAIRE

Maurice LOBRY 01 47 60 82 33
1^{er} adjoint. Finances, budget et vie économique.

Michèle FRITSCH 01 47 60 43 61
Affaires scolaires, restauration.
Déléguée des quartiers Nord-Est.

Patrick CHAIMOVITCH 01 47 60 82 69
Urbanisme et aménagement.

Michèle ETCHEBERRY 01 47 60 82 57
Affaires sanitaires, sociales et handicap.

Bernard DESTREM 01 47 60 43 61
Travaux, voirie et bâtiments.

Zineb AKHARRAZ 01 47 60 82 55
Petite enfance.

Bernard DANILO 01 70 72 18 85
Personnel et Affaires générales.

Véronique MONGE 01 70 72 18 70
Habitat et logement.

Alexis BACHELAY 01 47 60 82 57
Développement durable, transports et stationnement.

Catherine BERNARD 01 47 60 82 69
Environnement et maîtrise des énergies.

Édouard PHANOR 01 70 72 18 67
Jeunesse et nouvelles technologies.

Evelyne BOUCHOUICHA 01 47 60 43 61
Enfance, centres de loisirs et de vacances.

Kamel BOUHALOUFA 01 70 72 18 09
Relations internationales.

Martine ANTOGNAZZA 01 70 72 18 09
Délégué des quartiers Nord-Ouest.

Dominique FRAGER 01 47 60 82 69
Culture et Patrimoine.

Chantal BARTHELEMY-RUIZ 01 70 72 18 09
Vie associative, anciens combattants, manifestations

mémorielles et relations avec les cultes.
Délégué des quartiers Sud.

Aïssa BEN BRAHAM 01 47 60 43 61
Démocratie locale, vie des quartiers et citoyenneté.

Philippe PATTIER 01 70 72 18 09
Sports.

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Nicole MARLIAC 01 47 60 43 61
Concertation avec les habitants.

Noël ARCEDIANO 01 70 72 18 85
Communication et événementiel.

Christiane CHOMBEAU-SOUDAIS 01 47 60 43 61
Sécurité routière.

Viviane LE GUENNEC 01 47 60 82 57
Relations avec les habitants, GUP, charte Marianne.

Philippe LE PREVOST 01 70 72 18 85
Commerce et artisanat.

Yahia BOUCHOUICHA 01 47 60 43 61
Logement et gestion de proximité.

Michelle MACÉ 01 47 60 82 57
Handicap.

Catherine LAIGLE 01 47 60 43 61
Réussite éducative et Coup de pouce.

Yaye Amy DIOP 01 70 72 18 70
Logement des personnes défavorisées.

Élizabeth CHOQUET 01 70 72 18 67
Restauration.

Kamel ESSAIED 01 70 72 18 67
Nouvelles technologies et relations avec les cultes.

Patricia PACARY 01 47 60 43 61
Centres de vacances.

Habib BENBELAID 01 47 60 43 61
Vie

Frédéric-Farid SARKIS 01 47 60 82 69
Économie sociale et solidaire.

Nora DJEBBARI 01 70 72 18 67
Jeunesse.

Julien GAUTIER 01 70 72 18 85
Prévention et sécurité.

Pierre-Antoine DRONIOU 01 47 60 82 57
Vie associative.

Claire GAGNIERE 01 47 60 82 69
Cadre de vie.

VOS CONSEILLERS GÉNÉRAUX SUR RENDEZ-VOUS

Bernard Lucas, (canton nord-ouest) vous reçoit sur rendez-vous à la mairie de quartier du Petit-Colombes, place Aragon - 01 47 29 32 20.

Michèle Fritsch, (canton nord-est) vous reçoit sur rendez-vous à la mairie centrale, place de la République - 01 47 60 43 61.

Nicole Goueta, (canton sud) vous reçoit sur rendez-vous à sa permanence, rue Saint-Lazare ou à l'hôtel du département à Nanterre 01 56 05 50 94 ou 01 41 37 13 88.

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Les élus sont à votre écoute sur les marchés Marceau, Aragon et du centre-ville de 10h à 12h30 dans les chalets municipaux, les 2^e et 4^e week-ends de chaque mois. Ce nouveau calendrier, mis en place début février, permet aux élus de mieux répondre aux problématiques soulevées au cours des rencontres, en leur ménageant un délai plus conséquent. Attention, les chalets seront fermés durant les week-ends électoraux.

GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

Un dysfonctionnement à signaler, une réponse à obtenir ? Contactez la Gup : 0800 88 13 81 ou par mail : gup@mairie-colombes.fr.

URGENCES

Pompiers	18
Police secours	17
Urgences médicales	15
Commissariat	01 56 05 80 20
Police municipale	01 47 60 41 48
Centre anti-poison	01 40 37 04 04
Urgences dentaires (jours fériés)	01 47 78 78 34
Urgences vétérinaires	01 43 96 23 23
S.O.S. médecins	01 47 07 77 77
EDF-Dépannage 24 h/24	0810 333 192
GDF-Dépannage 24 h/24	0810 433 192
Eau et force 24 h/24	0810 878 878
S.O.S. propreté n° vert	0800 47 60 00
S.O.S. cadre de vie n° vert	0805 11 93 94
Femmes victimes de violence 92	01 47 91 48 44
Bureau d'aide aux victimes	01 46 49 78 45
Écoute enfance 92	0800 009 292
Violences Femmes Infos	39 19
Drogue info service n° vert	0800 231 313
Accueil sans abri n° vert	0800 306 306 ou 115
Vous cherchez un médecin de garde téléphonez au commissariat de Colombes...	01 56 05 80 20

SANTÉ PUBLIQUE

Service Hygiène Santé (contrôles sanitaires):

01 47 60 81 21 - 549 rue Gabriel-Péri, ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h.

Centre municipal de santé

01 42 42 41 48 - 267 bis rue des Gros-Grès. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 12h.

Service Prévention santé

01 47 60 80 26 - 549 rue Gabriel-Péri. Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Hôpital Louis-Mourier 178 rue des Renouillers - 01 47 60 61 62.

PHARMACIES DE GARDE

MOIS DE MARS

Dimanche 11 mars
Pharmacie SAINT-DENIS
28 rue Saint-Denis
01 42 42 32 77

Mercredi 14 mars
Pharmacie PASQUERON
1 rue des Vallées
01 42 42 23 12

Dimanche 18 mars
Pharmacie des GREVES
235 rue du Président Salvador Allende
01 47 80 10 68

Dimanche 25 mars
Pharmacie PRINCIPALE
10 boulevard Charles de Gaulle
01 42 42 17 33

Dimanche 1^{er} avril
Pharmacie DAVID
71 rue Gabriel Péri
01 47 81 16 90

Dimanche 8 avril
Pharmacie DRIGHES
67 avenue Henri Barbusse
01 42 42 64 16

Lundi 9 avril
Pharmacie DOASSANS
15 place du Général Leclerc
01 42 42 06 20

HÔTEL DE VILLE

Place de la République
Tél. : 01 47 60 80 00

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 10h30 à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

Horaires d'ouverture des

services : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Accès bus : 304, 166, 167, 367, 378, 566 Colomb'bus (366). Parking public. Entrée rue de la Liberté.

CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal consacré au Débat d'orientations budgétaires (DOB) se déroulera le jeudi 8 mars à 19h30. La séance suivante aura lieu jeudi 29 mars 2012 à 19h30 et sera consacrée au Budget primitif 2012 et au Plan local d'urbanisme.



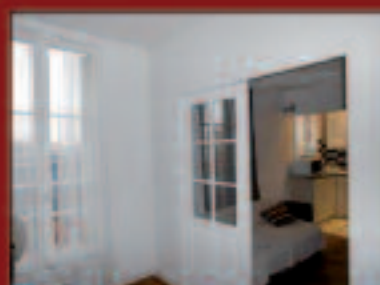
Cabinet R. DURAND

9 AGENCES SUR VOTRE SECTEUR



COLOMBES

APPARTEMENT 2 PIÈCES DE 31M² À RÉFAIRE COMPT. RIVANT
ENTRÉE, SÉJOUR, CUISINE AMÉNAGÉE, CHAMBRE, FAIBLES
CHARGES. IDÉAL INVESTISSEUR.
DURAND SABRIER 01 47 90 01 01
134 000€ FAI



COLOMBES LES VALLEES

APP. DEUX PIÈCES EN BON ÉTAT GÉNÉRAL COMPRENANT
ENTRÉE, SÉJOUR, CUISINE AMÉNAGÉE, CHAMBRE, SDB AVEC
WC, CHAUFFAGE INDIVIDUEL AU GAZ, FAIBLES CHARGES.
IDÉAL PREMIÈRE ACQUISITION.
DURAND CAVEILL 01 46 67 07 77
189 000€ FAI



BOIS COLOMBES BECON

DANS RE. IMMEUBLE EN PIERRE DE TAILLE, APPARTEMENT TRA-
VERSANT SÉJOUR 22M² OUVERT SUR BALCON SANS VIS À
VIS, 2 CH., CUISINE INDÉPENDANTE, PROCHE TRANSPORTS,
CAVE ET BOX EN SOUS-SOL.
DURAND FAIDHERBE 01 46 88 00 00
447 000€ FAI



COURBEVOIE BECON

DANS RESIDENCE RECHERCHÉE RÉCENTE DE STANDING
APPARTEMENT 3 PIÈCES SÉJOUR 2 CHAMBRES BALCON EXPO
SUD VUE TOUR EIFFEL CAVE RARE SUR SECTEUR.
DURAND GRANDE RUE 01 41 11 35 35
460 000€ FAI



LA GARENNE COLOMBES

RESIDENCE RÉCENTE 2006 TRÈS BEAU 3 PIÈCES DE 49 M² SÉJOUR
AVEC TERRASSE SUD SANS VIS À VIS CUISINE INDÉPENDANTE 2
CHAMBRES 1 SDB 1 CAVE 1 GRAND PKG
DURAND REPUBLIQUE 01 42 42 08 08
495 000€ FAI



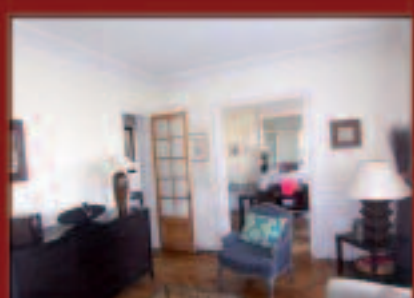
ASNIÈRES SUR SEINE "IMPRESSIONNISTES"

SECTEUR CONVIENT À PROXIMITÉ TRANSPORT ET COMMERCE
POUR CET APP. 4P DANS IMM. RÉCENT 2002, EN ÉTAGE ÉLEVÉ,
COMP. SÉJOUR SUR TERRASSE 22M² ET BALCON 4M² SANS VIS
À VIS, CUIS. ÉQUIPÉE, 2 CHAMBRES, SDB, SDB, EN TRÈS BON ÉTAT.
CAVE ET PARKING SOUS SOL BOXABLE.
DURAND SEVERINE 01 40 33 59 41
536 000€ FAI



LA GARENNE COLOMBES GARE

APP. TRAVERSANT DE 89M² EN PARFAIT ÉTAT CALME COMPRE-
NANT 1 SÉJOUR DE 29M² 1 CUIS. IND. 3 CH. DONT 2 GRANDES
(11.8 ET 16 M²) 1 SDB PARQUET CHÈMINÉES ET MOULURES
PROCHE DE TOUTES LES COMMODITÉS ET TRANSPORT
DURAND FROMENT 01 47 85 62 62
538 000€ FAI



COURBEVOIE BECON

MAGNIFIQUE APP. 4P EN ÉTAGE AVEC ASC. SALON ET SALLE À
MANGER 2 CH. POSS. 3 SDB TRAVAUX MAJEURS CUISINE
AMÉNAGÉE INDÉPENDANTE SALLE DE BAINS WC 1 CAVE
DURAND COLOMBES 01 56 85 73 73
625 000€ FAI



BOIS-COLOMBES

APP. UNIQUE AU 1^{ER} ET DERNIER ÉTAGE AVEC ASC. COMPOSÉ
ENTRÉE CUIS. AMÉRICAINNE SÉJOUR 2 CH. SDB AVEC DOUCHE À
ITALIENNE TERRASSE EXCÉP. DE 100M² 1 CAVE 1 PKG EXT 1 BOX
DURAND VOLTAIRE 01 41 19 99 99
700 000€ FAI